L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 14 Saint-Boniface, le vendredi 6 juillet 1984

Festival 11

■ Au programme francophone du onzième Festival de Folk à Winnipeg, on retrouve des groupes cajuns et européens.

En quart

■ Cette semaine dans la chronique de football, le 5e Quart, Roland Stringer a redonné la parole aux quarts de sofa franco-manitobains.

Régent populiste

■ Dire que LA RÉGENCE pourrait se terminer très bientôt. Dommage. On ne verra peut-être pas jusqu'où John Turner est prêt à aller pour jouer les populistes.



Le Centre culturel franco-manitobain, à l'occasion de la fête du Canada, a organisé une fête familiale, où les enfants occupaient une place de choix, grâce à des jeux. Quelque 350 personnes ont participé à la soirée musicale animée par quatre anciens du groupe Soleil et le 100 NONS.



...est déroulé avant la fin des classes à Saint-Lazare une foule d'activités dont Annette ...Omer Chartier rendent compte dans les pages consacrées aux événements villa...is.



Contrairement à l'habitude, La LIBERTÉ ne fermera pas ses portes cet été. Cela veut dire que même si vous, lectrices et lecteurs, devez prendre des vacances, rien ne vous empêchera de vous informer à chaque semaine. Même l'été, La LIBERTÉ, c'est l'événement de la semaine!

Mais jusqu'où est-il prêt à aller?

La RÉGENCE

AXWORTHY: LE "WESTERN CANADA SOLUTION"

AW, SHIT, JOHN, FAUT-IL QUE JE PORTE UN COW-BOY HAT EN PLUS?!

HIERONYMUS-LA LIBERTÉ '84

Les malins qui prétendaient que John Turner est un homme qui ne tient pas ses promesses auront dû ravaler leur outrecuidance.

Le Régent, conscient que son temps est compté, soucieux de laisser sa marque au cas où il perdrait la prochaine, vient de faire d'une pierre deux coups en formant son gouvernement provisoire.

En effet, il aura tenu sa promesse solennelle d'aider la jeunesse en nommant ministre de la jeunesse et des sports un député québécois de 28 ans, Jean Lapierre, le protégé d'André Ouellet, qui est le protégé de John Turner. Il aura ainsi aussi accompli un geste historique, puisque le Lapiere susnommé est le plus jeune ministre fédéral de l'histoire du Canada.

Quand on sait en plus qu'il a profondément modifié la structure du gouvernement, on comprend mal pourquoi il ne voulait pas téléviser l'assermentation de son cabinet, où il s'est assigné un rôle de conciliateur et d'organisateur.

Son excuse était la suivante: "This would be a working day for us, a business-like day for us and that I hadn't received a mandate from the Canadian people to justify pomp and circumstance".

Le pays du lotus pluvieux

Espérons quand même qu'un volontaire aura pris une photo du Régent et de son équipe: MacEachen, Chrétien, Gray, Ouellet, Lalonde, Roberts, Bégin, Blais Fox, Johnston, Axworthy, Joyal... Tous de nouveaux *heavyweights* presque inconnus sous Trudeau!

Il faut toutefois avouer que cette restructuration ne représente que la PHASE I d'un changement plus en profondeur, qui ne pourra se réaliser qu'après une victoire aux urnes.

Mais laissons John Turner expliquer pourquoi il n'a retenu que cinq backbenchers. D'abord, "I would need a larger mandate from the people of Canada to move farther than I have today". Ensuite, les changements organisationnels ont été apportés "within the scope of members and ministers available to me. Everyone in the present cabinet will have to fight to keep that job". C'est pa gentil.

Bien entendu, le Régent s'est exclu du commentaire. Lui devra commencer par se faire élire pour justifier sa job! Et il a décidé de se présenter en Colombie Britannique, la province natale de sa mère, un endroit où le libéralisme semble sinon éteint, du moins en veilleuse. Comme dans l'Ouest en général.

Mais John Turner va changer tout ça en prenant d'assaut le pays du Lotus pluvieux, pour redonner enfin une vocation nationale authentique au parti libéral.

Une décision courageuse, ont affirmé des commentateurs politiques. Surtout venant de la part d'un homme réputé prudent.

Voilà comment on entretient des mythes!

À croire ces pseudo-analystes politiques, John Turner court de gros risques. Jamais de la vie. Qu'importe s'il n'est pas élu. Pourvu que les libéraux aient une majorité. Le député libéral d'Ottawa-Carleton n'aura qu'à démissionner! Sans compter que Brian Mulroney devra obligatoirement tenter sa chance au Québec.

La monarque

La rumeur politique voudrait que John Turner connaîtra son sort de député dès le 4 septembre au soir. C'est, paraît-il la date probable des élections sensées conférer une légitimité au Régent.

On murmure que les sondages donnent déjà une majorité libérale. Une majorité qui pourrait s'effriter avec une élection en novembre, parce que la situation économique va se dégrader.

Mais l'avantage d'une élection en novembre, c'est qu'elle éviterait de reporter la visite de la monarque du Canada en juillet. Comment résoudra-t-il la quadrature du cercle?

On comprend qu'avec de parei problèmes, John n'ait pas répond immédiatement à Howard Pawley, qu veut une faveur de 72 millions en pai ments de péréquation. Le président d Canada Incorporated (*pour reprendr le mot de Ed Broadbent*) se consacr plutôt à polir l'image du gars qui n' pas perdu contact avec le peuple.

If I can

Ainsi, les hippies des 60 seront parti culièrement contents de savoir qu'i n'ont pas été oubliés. "I hope, if I ca find anything left ont the second floo (du 24 Sussex), I can find a cot there. haven't dealt with the domestic appa ratus. I've had other things on m mind. If I can find a pad there, I'll mov in".

C'est clair: un sondage a dû révéle que les Canadiens veulent un premie ministre capable de se mettre à leu hauteur. Le Régent se donne de accents populistes.

Finalement, espérons que les élec tions se dérouleront en novembre. Ça serait intéressant de voir jusqu'où Johr Turner est prêt à s'abaisser.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

Apepsie

D. Tougas/J. Vrigno







Lettres à LA LIBERTÉ

Cessons de jouer les persécutés au Manitoba

M. le rédacteur
Courrier de L'actualité,
Montréal, Qc

J'ai été étonné, et je ne dois pas être le seul, par votre diatribe contre les autorités manitobaines au sujet des droits du français, (L'actualité, mars 1984). Il m'apparaît que cette hargne a d'autres sources que le stupide conflit engendré ici par un petit groupe d'extrémistes et que vous ignorez la situation véritable; peut-être les distances vous excusent-elles.

Juger aussi sévèrement de la question encore en suspens c'est mépriser, ne trouvez-vous pas, les chefs de file franco-manitobains du passé **qui n'ont pas trouvé bon de réclamer des masses de traduction administrative en s'appuyant sur des textes de loi remontant à 1870** - alors que la province-miniature de Riel comptait moins de population que le tiers de la population de Saint-Boniface aujourd'hui! **Ils ont jugé que c'était un faux problème, et ce l'est encore,** et qu'il fallait donner la priorité à d'autres domaines, dont le scolaire.

Et les droits scolaires, de fait, ont été rétablis à peu près entièrement sous les gouvernements Roblin et Shreyer (dans les années 60 et 70). Le problème aujourd'hui n'est pas dans l'opposition anglophone aux droits théoriques du français, mais bien dans le manque d'union chez les Franco-Manitobains, dont beaucoup ne se prévalent pas pleinement des droits scolaires existants.

Il faut savoir d'ailleurs que le Manitoba était déjà bilingue aux niveaux législatif et judiciaire depuis le jugement Forest (1979). Et bilingue de fait biena avant cela, car il était possible d'avoir un procès en français et de communiquer en français avec le gouvernement.

L'application du principe n'a pas été rapide, bien sûr, et c'est une autre affaire de contravention unilingue, l'affaire Bilodeau après l'affaire Forest, qui a provoqué tout ce branle-bas de 1983-84, poussé aussi, ne l'oublions pas, par les mouvements anglophones protestataires du Québec. (L'on se vantait des appuis d'avocats anglophones de Montréal, et récemment le président d'Alliance-Québec, Eric Maldorf, a eu le toupet d'appuyer ouvertement la supposée franco-manitobaine; entendons par-là, se chercher des arguments dans sa lutte au Québec.)

Dans votre attitude franchement injuste envers le gouvernement, vous semblez ignorer que ce même gouvernement maintient un Centre culturel franco-manitobain très actif, un poste d'agent de liaison francophone, un département de l'Éducation française qui compte des vingtaines de fonctionnaires et ne cesse de s'accroître, un collège reconnu au niveau universitaire, etc. Quelle autre minorité a la pareille?

Au chapitre des subventions provinciales, on peut se dire gâté de nos jours. Lors de la création de la radio française dans les années 40, les obstacles ne venaient pas de la province mais bien du fédéral! Et ainsi de suite.

J'ai déjà travaillé pour le gouvernement provincial et je le faisais en français en bonne partie, pensez donc! C'était bien avant les affaires Forest et Bilodeau.

Cette malheureuse histoire de contraventions a d'ailleurs pris naissance au niveau purement **municipal.** C'est la ville (agrandie) de Winnipeg, qui, de par sa charte, devait émettre ses avis dans les deux langues, et une incurie a permis à quelques individus d'activer toute la machine judiciaire, sans que la masse des gens, anglophones et francophones, n'y comprenne grand chose. Et la confusion persiste...

De toute façon, vous errez en concluant qu'on ne peut pas vivre en français au Manitoba, car vos prémisses ne sont pas correctes.

Rossel Vien,
Saint-Boniface, Manitoba
le 2 mai 1984

N.B. Cette courte note n'exprime pas pleinement le point de vue désiré. On aimerait demander aux juristes: qu'est-ce que nous gagnons à heurter les sentiments de la majorité de cette façon? De l'animosité, rien de plus. La très grande majorité des Canadiens français n'auront rien gagné, au contraire, si une armée de traducteurs se jette dans 90 ans de textes de loi aux frais de...

Ce n'est pas de cette façon que nous pouvons attirer les gens vers notre culture et notre langue, à l'heure justement où tant d'intérêt et de sympathie se manifestent parmi la population éclairée.

Les juristes et ceux qui recourent aux tribunaux pour la cause du français détruisent à qui mieux mieux ce que nous avons de capital culturel parmi la population anglaise et "ethnique". Ils appellent les injures et le vandalisme, alors que nous avons plus d'atouts que jamais pour l'échange et la compréhension. C'est au point où des groupes religieux protestants forment une ligue pour la tolérance!

Quand on compare ce qui peut résulter des démarches judiciaires, au meilleur pour les requérants, et ce que ces résultats nous apporteront, les résultats sont accablants. On nage en pleine folie. Encore plus d'animosité et de préjugés et de malaise.

J'avais songé à soumettre un slogan à **La LIBERTÉ** lorsqu'on en cherchait un: "Cessons de jouer les persécutés."

Bien des gens sont tellement tannés d'entendre parler de ces réclamations qu'il n'est plus possible de communiquer avec eux, car ils nous prennent pour des fanatiques dangereux qui veulent s'emparer de leur emploi et de leur province. "Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark", soupirait Hamlet.

Et la liberté d'expression?

M. le Rédacteur en Chef,

J'étais étonné de lire dans le Free Press (numéro du 30 juin) que deux employés du bureau des douanes ont été ordonnés de ne pas parler le français entre eux-mêmes pendant les heures de travail. Évidemment, le directeur qui a ordonné cette interdiction n'est pas au courant que la liberté d'expression est garantie à l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés.

De plus, le paragraphe 16 (1) de la Charte stipule que: "Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada." L'article 2 de la Loi sur les langues officielles comprend une stipulation semblable.

Cette interdiction est irrépréhensible et doit être corrigée dans les plus brefs délais possibles pour que l'on puisse travailler dans la langue de son choix et afin d'affirmer les droits et libertés garantis.

Austin M. Algee
Saint-Boniface, Manitoba
le 3 juillet 1984

Message pastoral à tous les catholiques

Dans quelques mois, le Pape Jean-Paul II sera parmi nous. Grâce à la télévision et aux autres moyens d'information, nous pourrons tous nous associer aux différentes étapes de son voyage en terre canadienne. De plus, des millions d'entre nous auront la chance de participer aux rassemblements dont il sera l'objet d'un bout à l'autre du pays.

L'annonce de la visite papale a déjà suscité beaucoup de joie et d'enthousiasme dans la population. Des milliers de collaborateurs, hommes et femmes de tous âges, sont, depuis plusieurs mois, engagés bénévolement dans la préparation immédiate de ce projet jusqu'à présent unique dans les annales de notre histoire. Comme tous mes frères évêques de ce pays, je souhaite que ces quelques dix jours que Jean-Paul II veut bien vivre avec nous tous deviennent un temps de fête et de bénédiction où nous pourrons célébrer enssmble notre foi d'une façon authentique et joyeuse.

Cette foi, c'est celle de tous ceux et celles qui croient en l'événement fondateur du christianisme, cet événement pascal de mort, de résurrection, pleinement assumé par le Christ, rédempteur et SEigneur de toute l'humanité. Cette foi, c'est aussi celle de nos ancêtres, de ces générations de témoins qui nous l'ont transmise avec fidélité et amour, depuis ce temps où une croix fut plantée dans la péninsule gaspésienne.

Ce n'est pas sans raison que Jean-Paul II se fera le pèlerin de nos sanctuaires dédiés à la Vierge Marie, à Sainte-Anne, à Saint-Joseph, les puissants protecteurs de notre nation, qu'il ira s'agenouiller devant le tombeau de Mgr de Laval, de Marguerite Bourgeoys, des Saints-Martyrs canadiens. C'est là qu'il y retrouvera la sève de nos origines, de cette épopée missionnaire qui a lancé notre pays dans l'avenir et qui continue d'alimenter les générations d'aujourd'hui.

C'est dans ce contexte de foi livrée en héritage et fortement enracinée dans le terreau humain de nos campagnes et de nos villes que nous sommes invités à accueillir Jean-Paul II et à vivre avec lui une expérience inoubliable. La présence du Pape parmi nous ne contribuera pas seulement à dynamiser notre foi personnelle et collective, mais à raffermir notre communion avec tous nos frères et soeurs croyants du monde entier.

En venant nous rencontrer, Jean-Paul II désire, lui aussi, nous communiquer sa vision de l'Évangile, de l'Église et du monde d'aujourd'hui. Il veut échanger sur les enjeux ou défis majeurs que nous devons relever solidairement en Église et en société pour la construction d'un monde meilleur, "une terre nouvelle où habite la justice" (2 P 3, 13). Voilà pourquoi il nous parlera du projet de Dieu et du rôle de la Vierge Marie, du rapport intime qui existe entre notre foi et notre culture, de l'importance de la communauté chrétienne et de la famille, du droit des autochtones, de notre engagement missionnaire et de notre solidarité internationale principalement envers le Tiers-Monde, du respect de la personne et du développement technologique, de la nécessité d'ouvrir les avenues de la paix.

+John M. Sherlock
Évêque de London
Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada
Le 24 mai 1984



Scout un jour... (II)

L'abbé Emilien Leveque, lorsqu'il fonda les scouts de Saint-Boniface en 1932, avait besoin d'adolescents capables d'encadrer les jeunes.

Parmi les bras droits du vicaire de la Cathédrale, on retrouvait les assistants chef de troupe Alfred Pélissier et Paul Guyot. La LIBERTÉ a publié leur témoignage la semaine dernière, dans le cadre d'une série d'articles commémorant le 50e anniversaire des scouts du district de la Rivière Rouge.

Cette série se poursuit avec les réminiscences d'un des premiers chef de patrouille, René Provost, qui est resté actif dans le mouvement scout jusqu'à la fin des années 60.

Rappelons que cette série sur le scoutisme en français au Manitoba n'a aucune prétention historique et que les noms des interviewés ne s'imposaient pas plus que bien d'autres. L'initiative d'Emilien Leveque ayant eu des répercussions sur la vie de tellement de gars!

Textes de Bernard BOCQUEL



4ème rangée: Pelland, Roger Baril, Art Guilbault, Jean Pelletier, Hermel Bousquet, Emile Dufault, Albert Lambert, Denis Couture, Fern Lanthier, Geo. Guilbault, Georges Rheault, Adrien Raimbault; 3ème rangée: Daniel Fontaine, Jean Audet, Raymond Campeau, Lucien Tétreault, Alcide Tétreault, Geo. Ste-Marie, Lionel Bouvier, Niles Rémillard, Fern Rousseau, Gérard Pelletier, Armand Demeule, Noël Pelletier; 2ème rangée: Alfred Ste-Marie, Bernard Huot, René Campeau, Marc Audet, Chef René Provost, Abbé Ad. Couture, aum., Ass. chef Alphonse Normandeau, Gilles Lavoie, Albert Paillé, Paul Bibeau; 1ère rangée: Gérard Savoie, Donat Asselin, Lucien Bérubé, Roger Perron, Ch. Bernardin, Paul Marion, Bernard Bélanger, Roméo Baril, Roland Bélanger, Fernand Savoie. Les scouts en 1939

L'aumônier leur suggéra des moyens pour améliorer leur cas

En tant que mouvement bien organisé, les scouts rédigeaient le procès verbal des réunions. Le premier procès-verbal disponible date du 27 février 1933, le dernier du 17 mars 1950.

La lecture de ces textes permet de constater que les responsables scouts doivent faire face à une série de problèmes, souvent analogues au fil des années (les procès-verbaux sont interrompus entre 1941 et 1948.)

Nous publions ci-dessous des extraits de cette espèce de journal de bord du scoutisme franco-manitobain, dans le but de rendre un peu compte des difficultés que devaient affronter les promoteurs du scoutisme.

La réunion des responsables scouts s'appelait "Cour d'honneur" jusqu'en 1940 puis "Grand conseil".

Soulignons enfin que nous sommes restés aussi près du texte original que possible, sauf quand il s'agissait de questions grammaticales.

27 février 1933

Le chef Gilles Guyot donna quelques conseils pratiques aux chefs de patrouille (CP). Il leur dit de surveiller la présence des éclaireurs aux assemblées, d'avoir des programmes bien préparés, de voir à la discipline de leur patrouille et de ne pas préférer un éclaireur à un autre.

M. l'abbé Leveque amena sur le tapis la question du travail pour les éclaireurs, afin qu'ils puissent payer leur costume. Jusqu'ici pas de travail n'a été trouvé, mais la cour a décidé de faire une collection de timbres, afin de les vendre (...) M. l'aumônier dit aux CP que toutes les choses discutées à la cour d'honneur restaient à la cour d'honneur et de ne pas avoir peur de donner un rapport détaillé sur chacun des éclaireurs.

1er mai 1933

Comme CP de la patrouille de La Jammeraye, Paul Guyot fut choisi. Tous étaient en faveur.

16 août 1933

Le comité des routiers a été formé. Il consiste de Léo Jacques, CP, R. Jacques, secrétaire, A. Pélissier, conseiller. La patrouille se nommera patrouille Garnier.

5 novembre 1933

Dans les règlements de chaque patrouille, le CP doit mentionner que les éclaireurs ne quittent jamais avant la fin d'un service à l'Église, seulement en cas de nécessité.

12 novembre 1933

Le chef de troupe (CT) suggéra que le CP, à chaque réunion, prenne dix minutes pour questionner les éclaireurs afin de voir s'ils sont capables de passer chaque examen.

21 janvier 1934

Le chef nous parla de Baden Powell. Il nous expliqua le fondement du scoutisme. La nécessité de petits comités pour faire du bon travail. Le dévouement est une chose très humaine et comme tel il doit exister partout. Comme conclusion pratique, le chef nous dit que le but du scoutisme est la franchise, le dévouement et la pureté. Ajournement proposé par le sous-chef Pélissier, secondé par le sous-chef Guyot.

25 mars 1934

Antoine Fontaine a été suspendu indéfiniment, à cause de sa tenue en classe et en général, qui était au détriment des éclaireurs. Le CP ne doit pas saluer comme éclaireur A. Fontaine et il ne lui est pas permis d'entrer au local (...) Le CT fit remarquer aux CP de surveiller quelques éclaireurs en particulier.

6 mai 1934

L'Aumônier nous fit remarquer que pour le camp scout il faut des garçons avec de la volonté et du caractère. Il nous fit remarquer que la discipline doit être une dus premières choses.

15 juin 1938

Voici les couleurs officielles des patrouilles, adoptées par la cour d'honneur:

1. La Vérendrye: rouge et noir
2. Frontenac: rouge et or
3. D'Iberville: orange et violet
4. Dollard: rouge et jaune
5. Leveque: brun et blanc

M. l'Aumônier veut que les CP pratiquent le vrai scoutisme. C'est-à-dire pas seulement faire des exercices, mais chercher à en sortir le bien moral afin de former le caractère de ces jeunes. À propos du concours des cages d'oiseaux, M. l'abbé annonça qu'on jugera ceux-ci comme suit: 50% pour l'idée et 50% pour la menuiserie.

27 juin 1938

Remarques de M. l'Aumônier: les CP devraient porter plus d'importance à la préparation des programmes pour leur patrouille.

21 janvier 1939

M. l'abbé insiste à ce que les CP montrent à leurs scouts l'esprit de cotisation. Il annonça aussi que tout probablement il s'occupera d'organiser des parties de bingo au profit des scouts. Pour cela, il fera la visite des mères scouts pour leur demander leur appui. Il termina ses remarques par un cours de courte durée sur le but du scoutisme qui est de former des garçons en de bons catholiques en même temps qu'ils se développent au point de vue intellectuel, moral, physique et social, afin de mieux servir le prochain. Ajournement proposé par SC Pelletier, secondé par CP Ferland. Prière.

7 novembre 1939

Pour encourager la discipline qui est en défaillance dans la troupe, chaque CP devra faire une charte montrant le succès ou l'insuccès de chaque scout de sa propre patrouille. H. Bousquet devra s'occuper de la carte graphique pour la troupe. Ajournement. Prière.

2 février 1940

Le 1er CP proposa que la réunion des CP qui s'appelle Cour d'honneur soit appelé dorénavant Grand Conseil et que lorsque quelqu'un devra y apparaître, cette réunion s'appellera Cour d'honneur.

3 mai 1940

Telles sont les couleurs des patrouilles:

D'Iberville (Renard), noir et argent ("Toujours loyal")
Leveque (Hibou), vert et rouge ("Toujours plus haut")
Dollard (Cstor), vert et blanc ("Jusqu'au bout")
Champlain (Bison), jaune et bleu ("Esto vir")
Frontenac (Lion), jaune et rouge ("Toujours courageux")
Laval (Rouge-Gorge), rouge et bleu ("Toujours moyen")

L'Aumônier, dans ses remarques, analysa le caractère de chaque CP et leur suggéra des moyens pour améliorer leur cas.

Pour moi, le scoutisme a été un guide

René Provost a 14 ans en 1932. Il habite rue de la Cathédrale à Saint-Boniface, où sévit la pire dépression jamais connue. Cette année-là, on lui parle du scoutisme.

"Les scouts? Les culottes courtes? No Way! Pas intéressé. Pas question de me faire manger par des maringouins! Et puis ça a l'air *sissy*."

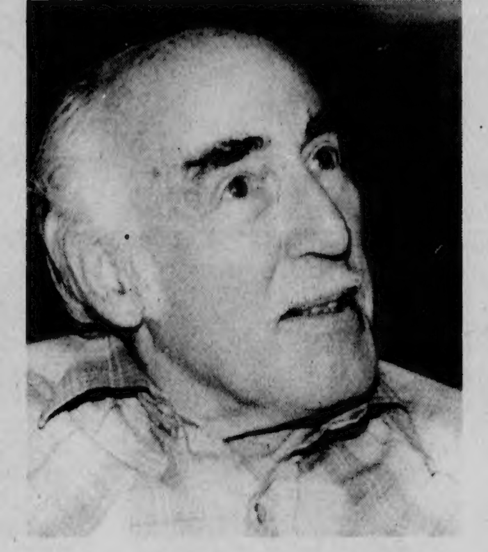
Mais le scoutisme, lui explique-t-on, ce n'est pas ça. Le scoutisme, c'est l'aventure, les plages, les sorties dans la nature...

"C'est ça qui était surtout intéressant. La nature, les hikes, les feux de camps"

Alléché, René Provost fini par se laisser convaincre. Il devient chef de la patrouille Iberville et participe à son premier camp près de Gimli, en 1933.

Chef de patrouille, cela crée des obligations. Surtout quand il faut établir des programmes pour la patrouille alors "qu'on avait de la misère à avoir des livres sur le scoutisme"

Le problème, ce n'était donc pas de trouver des jeunes, mais des leaders. "Durant la dépression, ça ne prenait pas grand chose pour que les jeunes traînaient dans la rue. On n'était pas tous des anges"



René Provost, lui aussi a été frappé par l'engagement du fondateur de scouts, l'abbé Emilien Leveque. "Il se dévouait tellement qu'il n'avait pas le temps de réparer sa soutane".

Progressivement donc, des leaders se sont formés et aidaient les jeunes scouts à acquérir des techniques. "On apprend à s'entraider, à partager. On oublie l'égoïsme de chacun. Plus j'avançais dans le mouvement, plus je comprenais la nature. On s'approche plus près du Créateur en faisant ça".

Des nuits blanches

René Provost s'occupe de sa patrouille de 7 jusqu'en 1938. L'année suivante, il fait sa promesse de chef de troupe. Il a 21 ans, l'abbé Adélard Couture remplaçait depuis deux ans le fondateur à titre d'aumônier.

S'il est resté avec les scouts, c'est pour la bonne et simple raison que "le scoutisme était mon loisir. On passait des fois des nuits blanches à faire des programmes, tellement on aimait ça.

La guerre va interrompre son amour pour le mouvement scout. Il se retrouve dans l'aviation en 1941. Durant la 2e guerre mondiale, le scoutisme fonctionne plutôt au ralenti. Mais au moins il ne s'écroule pas, grâce à l'engagement d'un Québécois, un certain Guy Papineau.

Si bien qu'au retour de René Provost en 45, l'abbé Couture n'a qu'à dire: "La troupe t'attend". Il reprend ses activités de chef de troupe mais doit constater: "quand on part, on perd le contact des jeunes. Les jeunes avaient changé".

La charge de chef de troupe est assumée par Fernand Lanthier à compter de 1949. Pour une couple d'années, René Provost s'occupe des routiers, les gars de 17 ans et plus. En 1951, il quitte les scouts. Du moins une première fois.

Car on fait appel à lui en 1961 à Saint-Norbert pour démarrer une troupe, qu'il va diriger jusqu'en 1965. Son engagement bénévole ne s'arrête toutefois pas là. Pendant quelques années encore, il se consacre, comme commissaire diocésain, à faire marcher la branche éclaireur.

"Aujourd'hui, le système a pas mal changé. la discipline a changé. Les temps ont changé aussi. C'est vrai. Mais il reste une chose: les jeunes aiment la discipline. Il s'agit de savoir comment l'appliquer".

"Pour moi, le scoutisme a été un guide pour passer à travers une période assez difficile. Ça m'a aidé dans la discipline intérieure. Ça m'a donné plus le sens du devoir, du partage avec les autres. Le scoutisme m'a permis de mieux comprendre la vie à travers la nature, ce qui se rapporte au Créateur".

Cela a-t-il été aussi vrai pour les jeunes dont il a eu la charge au cours des décennies?

"Des fois on se demande si ça vaut la peine. L'affaire, c'est qu'on l'apprend plus tard. Vingt ans, 30 ans plus tard on les voit comme citoyens respectés. Alors on se rend compte qu'on a pris part, d'une manière ou d'une autre, à aider des jeunes à traverser les difficultés de l'adolescence."

René Provost tient à rester très modeste. Ce qui ne l'empêche pas de laisser glisser une lueur de fierté dans les yeux lorsqu'il avoue: "Quand tu rencontres quelqu'un et qu'il te donne la main gauche, c'est une récompense en soi!

Bernard BOCQUEL



La patrouille Radisson en mars 1943. Photo expédiée à René Provost avec l'inscription suivante: "Depuis un an, beaucoup d'épreuves dans notre patrouille. Mais nous tiendrons en vous attendant."



La patrouille Champlain en mars 1943. René Provost a reçu la photo avec le commentaire suivant: "Ça marche enfin, même dans notre nouveau local. Come back to us, chef!"



La patrouille Montcalm en mars 1943. Photo envoyée à René Provost. "Nous irons vous rejoindre nous aussi, Boy."



La patrouille Dollard envoie le message suivant à René Provost en mars 1943: "Allo chef! Quand revenez-vous?"

Lettres

Des souvenirs de jeunesse

M. le rédacteur,

C'est avec plaisir que j'ai lu les articles sur les scouts par Bernard Bocquel. Ça m'a rappelé beaucoup de souvenirs, comme je suis certain à plusieurs autres qui étaient scout durant ce temps.

Je me rappelle de tous les locaux scouts mentionnés et aussi des deux gros chiens danois que les frères Guyot avaient sur la rue Langevin. Quelques fois nous avions eu des réunions dans la cour chez les Guyot et les deux chiens étaient toujours dans les alentours.

J'ai aussi été camper avec les scouts à Hnausa sur le lac Winnipeg. J'étais dans la patrouille Iberville et notre chef était René Provost. Je me rappelle aussi des histoires de détective que l'abbé Leveque nous racontaient très souvent.

Je n'ai pas pu me rendre à la Cathédrale pour la grande réunion avec l'abbé Leveque, mais un gros merci à La LIBERTÉ pour m'avoir rappelé bien des souvenirs de ma jeunesse.

Joseph Ethier
Saint-Boniface, Manitoba
le 29 juin 1984

Une touche européenne et cajun au Fest 84

Deux sortes de musique francophone marqueront le onzième Folk Fest de Winnipeg: le cajun et le folk européen.

Le folk européen? Une musique contemporaine, acoustique et électrique, inspirée de la musique traditionnelle. Comme celle qui sera jouée cette fin de semaine au parc Birds Hill par le groupe français bien connu **Malicorne**.

Depuis onze ans, la France voit se produire sur scène le groupe "folk-rock" Malicorne. Avec plus de dix albums a son compte, ce groupe a initié une nouvelle musique française qui n'est certes pas folklorique. Et elle s'éloigne évidemment de la musique anglo-saxonne populaire.

Malicorne, c'est un retour à la nature au 20e siècle. Pour le Winnipeg Folk Festival, c'est du spécial. Des artistes "européens" de cette trempe en spectacle dans l'Ouest ne se fait pas à chaque jour.

Définitivement le show franco à voir au Festival cette année.

Le guitariste folk **Dan Ar Bras**, ancien membre de Malicorne, sera aussi de ce plus grand événement folk du continent. Considéré par la renue **Melody Maker** comme "un des meilleurs guitaristes au monde", ce musicien chevronné a débuté avec le célèbre Alan Stivell avant d'entreprendre quatre projets personnels de microsillons.

Toujours côté folk européen *(ironique mais vrai)* le groupe québécois **Anonymus** ramènera le public à l'époque médiévale et à la Renaissance. Ensemble depuis six ans, les membres de ce groupe ont déjà "tourné" l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne...

Marc Samson, journal **Le Soleil**, a résumé le premier disque d'Anonymus comme suit: "Du beau travail, bien fait, intelligent, sérieux... Des jongleurs en musique qui apportent au disque la même fraîcheur, la même vitalité qu'ils lui insufflent au concert."

Comme d'habitude, les participants au Folk Fest pourront aussi danser à la musique de l'Acadie et de la Louisiane.

The Louisiane Aces (un cultivateur de graines de soya, un conducteur d'autobus et un menuisier) font de la musique depuis 1960: du cajun, country, zydeco, blues. Ils ont même déjà présenté un spectacle au Sri Lanka!

Leur leader, D.L. Ménard, connu comme la version louisianaise de Hank Williams, chante la musique des bayous accompagné d'un violoniste et d'un accordéoniste. On compte sur ce groupe pour donner un peu d'animation q la fête comme Queen Ida et the Hometown Zydeco Band a su le faire dans le passé.

Enfin, Kenneth et Johnny "reviennent back à Winnipeg"! Les joueurs de cette musique du diable, qui ont fait bouger le Canot pendant le Festival du Voyageur 84, auront sûrement un impact sur les habitués du Folk Fest.

Kenneth Saulnier et Johnny Comeau, anciens musiciens pour 1755 et Beausoleil-Broussard, s'avèrent des violonistes sans reproche (ils jouent aussi la mandoline, le banjo, la bsse...). Leur répertoire consiste surtout de bluegrass. Mais ne soyez pas surpris d'entendre quelques touches de jazz, de musique classique, de folk!

Roland STRINGER



***Malicorne*: le show franco à voir au Folk Fest cette année.**

Folk Franco Fest

Voici la liste d'ateliers au Folk Fest 84 qui seront animés par des groupes francophones:

Vendredi:

Traditional and Fusion Folk from France, à 12h00, avec Dan Ar Bras et Malicorne. ***Midieval Instruments***, à 12h30, avec Anonymus. ***Back Porch and Center Stage***, à 13h00, avec Kenneth et Johnny. ***Vocal Chords***, à 14h00, avec Anonymus. ***Harmonius Harmonies***, à 14h30, avec Kenneth et Johnny. ***Canadian/Canadien***, à 16h00, avec Kenneth et Johnny. ***From Time Past to Time Present***, à 19h30, avec Anonymus et Malicorne.

Samedi:

Celtic Jam, 12h00, avec Dan Ar Bras et Malicorne. ***Concert with Anonymus***, à 13h00. ***Instrumental Traditions***, à 14h00, avec Anonymus. ***Concert with Kenneth et Johnny***, à 17h00. ***Concert with Dan Ar Bras***, à 17h30. ***Jigs and Reels (Horns and Pipes)***, à 18h00, avec Kenneth et Johnny. ***France***, à 18h15, avec Dan Ar Bras et Anonymus. ***Sharing the Stages Variation and Tradition***, à 19h30, avec Malicorne.

Dimanche:

French Music: North American and European, à 11h00 (jusqu'à 13h00), avec Pierre Guérin (ancien de Barde), Dan Ar Bras, Louisiana Aces, Malicorne, Kenneth et Johnny et Anonymus. ***Bluegrass favourites***, à 16h00, avec Kenneth et Johnny. ***Fiddles***, à 18h00, avec Kenneth et Johnny. ***Cajun and Acadian Music***, à 19h30, avec Kenneth et Johnny et The Louisiana Aces.

Sur la grande scène en soirée: Kenneth et Johnny, jeudi et Malicorne, samedi.

Précisons que cette année, contrairement aux années passées, il y aura des spectacles **pendant le jour sur la grande scène**. Samedi à 15h00: Stringband, Utah Phillips, Judy Small, Jim Post, Nancy White, Ronnie Gilbert et Rodney Brown. Dimanche à 15h00: Bruce Cockburn.

De la lecture pour enfants à Coronation Park

La Bibliothèque Coronation Park de Norwood organise un programme estival de lecture intitulé "Le palmarès des étoiles". Celui-ci met en vedette tous les jeunes lecteurs manitobains.

Goûter les nouvelles expériences qu'offre l'équipe de la bibliothèque. Un champ infini de possibilités vous attend en français ou en anglais.

Tous les jeudis à 14h00, c'est le marathon de films.

Du 10 au 17 août, levez votre livre favori au palmarès des étoiles en remplissant un scrutin.

Le tout se terminera par une fête le 17 août à 14h00.

La bibliothèque Coronation est située au 120, rue Eugénie.

POUR LA GLORIFICATION DU VÉNÉRABLE
Frère André, c.s.c.

O Jésus, qui as voulu propager le culte de ton père virginal saint Joseph par l'humble Frère André, obtiens-nous que la sainte Église glorifie au plus tôt ce fidèle ami des pauvres, des malades et des affligés. Amen.

Saint Joseph du Mont-Royal, priez pour nous.

POUR OBTENIR UNE FAVEUR PAR L'INTERCESSION DU FRÈRE ANDRÉ

O Dieu qui es admirable dans tes saints, nous te demandons de nous accorder par l'intercession du Frère André, l'apôtre de saint Joseph, la faveur que nous sollicitons... afin qu'il soit glorifié dans l'Église et que nous soyons portés à imiter ses vertus. Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

The Ballad of Gregorio Cortez: *soumis au voisin du nord*

Malgré une cinématographie attrayante du début à la fin, les premières séquences de "The Ballad of Gregorio Cortez" trompent le spectateur.

On a l'impression de se retrouver devant un autre tableau de cowboys respectables et de Mexicains méchants.

Mais en quittant la salle, on voudrait s'arrêter pour donner un coup de main au concierge. N'importe quoi pour demeurer encore quelques minutes avec Gregorio Cortez!

Imagine la situation suivante.

Un shériff demande: "Did you sell a horse today?" Tu réponds: "Non, j'ai vendu une jument aujourd'hui."

Le chériff réagit: "You're lying. You sold a horse today. You're under arrest." Tu réponds: "Non. Vous n'avez pas le droit de m'arrêter!" Et le shériff sort son fusil...

Texas au début du siècle. Les hispanophones n'ont pas encore le droit de vote. Surtout, ils ne comprennent pas le système du gringo. Gringo gagne tout le temps!

Dans un pays qui leur appartient, ils ne parlent pas "la langue officielle". La seule défense, c'est de courir. Comme un cheval

The Ballad of Gregorio Cortez **a été conçu en 1981 au Sundance Institute, un centre de ressources créatives fondé par Robert Redford. Cet institut tente de développer des films régionaux et à petit budget.**

sauvage. Toujours conscient qu'on ne se sauve jamais.

The Ballad of Gregorio Cortez, de Robert M. Young, évoque l'intolérance. Le racisme comme seul un minoritaire peut le connaître. Les rednecks, les wasps, les ku klux qui refusent de respecter les personnes de cette terre.

On dirait aussi que le réalisateur a décidé de "tester" la tolérance du spectateur anglophone avec ce film. Il refuse de donner des sous-titres pour l'espagnol qu'on entend dans le film. Ce qui représente quand même une partie importante du dialogue.

Bien assis dans son fauteuil, le popcorn dans la bouche, le spectateur anglophone ne comprend que le point de vue de l'autorité. Cependant, les yeux donnent un autre portrait.

Du côté cinématographique, un certain fleu artistique domine plusieurs prises et laisse une impression de futilité, de soumission.

Si **Erendira** est une expression de l'Amérique latine, **The Ballad of Gregorio Cortez** incarne une expression de l'Amérique latine soumise à son voisin du nord.

Au Cinéplex, pour tous avec réserve.

Roland STRINGER



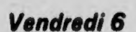
Jeudi 5

- Le onzième Festivl de Folk à Winnipeg débute à 19h00 et se poursuivra jusqu'au dimanche soir.

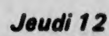
- En spectacle au Foyer du CCFM, Pauline Charrière du jeudi au samedi.

- Les derniers travaux de Louis Bako seront à la galerie Plug-In, 175, rue McDermot, jusqu'à dimanche.

- Les photos de Leonard Schlichting pourront être vues à Ace-Art, 24-221, avenue McDermot jusqu'au 14 juillet.



- Le programme de films d'Alfred Hitchcock commencera à la Galerie d'art de Winnipeg et continuera pendant l'été. (786-6641)



- Le Foyer du CCFM mettra en vedette Gina Freynet et Conrad Ostrowski du jeudi au samedi.



Un des fidèles spectateurs du 100 NONS en admiration soutenue lors de la Fête du Canada au Centre culturel franco-manitobain.

Attendre après Toronto?

Des questions. Mais pas encore l'horrible doute



Roland Stringer

Le 5e QUART

Il y a eu des moments durant la partie entre les Bombers et Calgary qui nous laissaient bouche-bée devant l'écran. On croyait peut-être que de tels massacres n'arrivaient qu'en Saskatchewan?

9 revirements et -5 verges pour l'attaque au sol pour une équipe "qui s'en va à la coupe", c'est plutôt inquiétant.

Surtout quand on apprend que Joe Barnes lit toujours la défense avec le même succès que lors de la coupe Grey l'année passée.

Que Dieter-dis-moi-pas-qu'il-a-décidé-de-jouer-Brock a fait scrambler les Rough Riders de l'Est.

Et qu'Edmonton-moins-Moon-Scott-etc. ne se laissera pas marcher sur le ventre.

"C'est l'histoire des Bombers de commencer comme ça" estime **Charles Laflèche**, qui ne veut surtout pas paniquer après la première partie. C'est vrai, il en reste 15. "Après trois pertes ce sera grave."

Mais si on n'a pas encore semé la panique, il reste que la situation commence déjà à nous taper sur les nerfs. Même si Delbert-if-he-drives-to-Houston-he-should-be-able-to-go-all-the-way-with-us-Fowler est arrivé en sol winnipégois.

Car perdre dimanche contre Toronto voudrait dire jouer contre B.C. avec deux défaites dans la gorge. Il faut que les Bombers délivrent cette fin de semaine.

Gardons les choses en perspective. C'est ce que la presse ne semble pas faire. Comme dirait **Jolly Turenne**: "Les médias ont surestimé les Stampeders. Ils ont placé les Bombers et B.C. sur le *top* sans vraiment savoir ce qu'il y avait comme joueurs chez les Stamps ou les Eskimos. Aussi, ils ont donné la coupe aux Bombers avant qu'ils ne l'aient!"

Pour sa part, **Maurice Péloquin** soutient que "la presse ne charrie pas la balle sur le champ. Les joueurs n'ont juste pas fait leur travail."

De toute façon, "c'est le temps de regarder en avant," la dernière antienne de Coach Murphy. Voyons si Paul-Schenley-étoile-canadien-vétéran-leader-Bennett regrettera encore une fois son départ de Winnipeg.

D'ailleurs, c'est l'échange Bennett-Rose que questionnent le plus les quarts de sofa franco-manitobains. "Un Paul Bennett arrive à chaque décennie. Le dernier, c'était Rocky Long. C'est sûr que nous allons souffrir pour les retours de bottés" observe **Jean-Louis Rocan**.

Charles Laflèche se console en disant: "C'est vrai que l'échange de Bennett a fait mal. Il faut reconnaître que c'est le premier de sept ou huit que Robson fait qui est mauvais. C'est comme ça."

Chose certaine, avec des receveurs comme Tolbert et Greer, Toronto sera une menace. Donavan Rose ne manquera pas de travail. Evidemment, la pression de la ligne défensive demeure impérative.

Il va sans dire qu'il faut un appui à Tyrone Jones pour empêcher Joe Barnes de libérer le ballon.

Clements vieillit?

Delbert Fowler? Peut-être. Le problème avec lui c'est qu'on n'est pas sûr qu'il ait vraiment le goût de passer du temps à Winnipeg. D'accord il dit qu'il veut jouer. Mais...

"Je ne serais pas surpris d'apprendre qu'il jouera bientôt ailleurs. Je soupçonne l'ingérence de la USFL" s'aventure **Jolly Turenne**.

Il reste que la plupart des quarts de sofa acceptent l'échange Ciancone-Fowler. **Charles Laflèche** le maintient: "il est vite!"

Bien entendu, l'échange de deux Canadiens pour deux Américains donne la frousse à certains. "Ça n'a pas d'allure. Ça prend des années pour obtenir des bons Canadiens. Les bons Américains, on les perd trop facilement aux autres ligues" réagit **Maurice Péloquin**.

C'est principalement pour la même raison que **René Desaulniers** est encouragé par le choix de Winnipégois sur l'équipe. "J'ai aimé l'idée de garder Neilis."

Chose certaine, l'attaque des Bombers ne peut pas se permettre de commettre les atrocités de la dernière partie. "Je n'ai jamais vu Clements jouer si mal. L'attaque était nulle!" commente **Christian Laroche**.



John Hufnagel. Sa présence dans l'équipe demeure controversée.

Jean-Louis Rocan en est un qui ose questionner les capacités du Sauveur des Bombers. "Il ne faut pas se faire des illusions. Clements vieillit. Il aura peut-être des difficultés. On verra."

Pourtant, le remplaçant de Clements, John-you-never-know-Hufnagel n'a pas réussi à donner une nouvelle direction à la partie. "Hufnagel est bon une partie sur quatre. Ce n'était pas sa partie!" martèle **Christian Laroche**.

Paul Paquin est encore plus catégorique: "Hufnagel est allé aussi loin qu'il peut. Je ne crois pas qu'il puisse faire la job. Je ne trouve pas qu'il vaut la peine. Un jeune pourrait jouer aussi bon que lui."

Reaves no 1

Ron Guzman est du même avis: "Je préfère Hons à Hufnagel."

Maurice Péloquin souhaite tout de même le garder dans les alentours pour un certain temps: "Pour le moment on a besoin de lui. Plus tard dans la saison, les jeunes pourront peut-être s'occuper de la relève."

Pour **Daniel Boucher**, la personne qu'il aurait coupé de l'équipe, c'est Hufnagel: "Il faudrait un quart plus jeune qu'on pourrait former."

Inutile de dire que l'attaque ne dépend pas entièrement du quart. Des demis comme Willard Reaves ont aussi un grand rôle à jouer. Naturellement, il en faut deux. "Un pour courir, l'autre pour bloquer" analyse **Jolly Turenne**.

Cela semble aussi être l'avis des entraîneurs des Bombers qui ont choisi de mettre l'Américain James Sykes à l'essai pour 21 jours.

"C'était entendu que Reaves était numéro un. Hucklack est un bon bloqueur. Puis aussi il est Canadien" signale **Christian Laroche**.

"Ce qui me dérange, c'est qu'on a tellement travaillé à avoir Sykes dans l'équipe" critique **René Desaulniers**.

En tout cas, dimanche, on verra. Et après... ne jouons pas au prophète!

Frank Robinson, récemment obtenu de la Saskatchewan, pourrait-il rentrer par la porte de derrière pour prendre la place de Delbert Fowler?

Norman Gibbs et Todd Hons seraient-ils en mesure de remplacer John Hufnagel?

James Sykes passera-t-il la saison sur la ligne de côté?

Les quarts de sofa franco-manitobains accepteraient-ils une défaite contre Toronto aussi facilement que la première?

Voyons après dimanche.

Roland STRINGER

Les Canadiens veulent du changement. Mais lequel?

Les prochains mois seront parmi les plus mouvementés et les plus intéressants politiquement que les Canadiens auront vus depuis 1968.

Chacune des deux grandes formations politiques s'est donnée, au cours de la dernière année, un nouveau leadership, dans ce rituel qui est le véhicule réel du changement, la convention de leadership. Chacun des deux partis s'est choisi un chef qui correspond, croient-ils, aux attentes et aux désirs de l'électorat canadien.

Aucune surprise, donc, que les deux chefs se ressemblent énormément sur plusieurs plans: tous deux avocats, tous deux anglo-saxons, tous deux représentant une partie importante de l'"Establishment" canadien, tous deux hommes d'affaires, tous deux (un hasard sans doute compte tenu des autres ressemblances) catholiques. Tous deux affectant une conscience sociale. Tous deux affirmant vouloir réduire les déficits et l'appareil gouvernemental sans pour autant porter atteinte aux programmes sociaux, énormément dispendieux à maintenir, établis au cours des 25 dernières années.

Laissons pour l'instant la question à savoir lequel, Mulroney ou Turner, est le plus "à la droite". Ce qui frappe d'abord ce sont leurs caractéristiques communes et les éléments de programmes électoraux qu'ils ont déjà énoncés: il semble certain que nous nous dirigons vers une période où l'accent sera placé sur les questions économiques, sur l'amélioration de la productivité du gouvernement et la rationnalisation de ses structures, sur la consolidation des programmes sociaux plutôt que sur leur expansion.

Les questions de réforme constitutionnelle (et de bilinguisme), pour autant que le gouvernement fédéral contrôle ses priorités, passeront nettement au second plan. Tout cela, l'électorat canadien en général semble le vouloir.

Plusieurs disparaissent

La démission de Pierre-Elliott Trudeau le 29 février dernier a mis le processus en branle. Depuis ce temps, nous avons vu une série de "nouveaux départs", notamment l'intronisation du premier ministre Turner samedi et la création de son nouveau cabinet.

À la surface, ce cabinet donne raison aux cyniques, qui soulignent le fait que la plupart de ses membres sont des anciens du cabinet Trudeau et ont aussi, pour la plupart, appuyé M. Turner dans sa course à la chefferie. Mais cette interprétation, quoique partiellement valable, néglige les faits incontestables, soulignés par M. Turner lui-même, que la grosseur du cabinet a été réduit substantiellement (de 37 à 29 membres) et que 13 des anciens ministres ont perdu leur poste.

Plus significatif encore, il me semble, est l'énoncé de principes de M. Turner et la façon qu'il a choisie d'annoncer les nominations majeures en les liant à son désir de réformer profondément les mécanismes décisionnels du gouvernement fédéral, notamment le Conseil privé et le Bureau du premier ministre. Plusieurs ministères disparaissent complètement avec le nouveau cabinet, pour être intégrés à d'autres ministères ou organismes.

Il me semble que c'est là qu'il faut chercher la signification réelle du nouveau cabinet, ce qui en fait aussi un indicateur concret d'autres changements, peut-être plus profonds, à venir. Et la direction du changement sera maintenue par le nouveau gouvernement, qu'il soit conservateur ou libéral; car n'oublions pas que ce sont les Conservateurs de Joe Clark qui ont, dans quelques mois seulement, inauguré une réforme majeure du processus décisionnel fédéral de l'époque, à savoir le système des "enveloppes".

En fin de semaine, c'est le gouvernement libéral de M. Turner qui a initié une nouvelle vague de changement, une vague qui ne pourra que prendre de l'ampleur au cours des prochains mois et années, étant donné les caractéristiques du nouveau leadership politique canadien.

Les élections fédérales qui seront déclenchées sous peu seront parmi les plus durement contestées dans l'histoire canadienne. Pour la première fois depuis 1958, les Conservateurs sont relativement unis sous un chef qui a déjà démontré son attrait auprès de vastes secteurs de l'électorat canadien.

Raymond HÉBERT
Professeur en sciences politiques

Suite la semaine prochaine



Plus de 3 000 libéraux ont choisi un chef il y a trois semaines. Mais la population doit encore choisir un premier ministre.

Le Comité de Louis Riel a choisi

Le Comité du centenaire Louis Riel 1985 vient d'embaucher Adrien Moquin dans le rôle de coordonnateur des activités du centenaire. M. Moquin a 31 ans, est marié et père de deux enfants. Il a travaillé, entre autres, pour le Festival du Voyageur. M. Moquin entrera en fonction le 16 juillet prochain.

Les bureaux du Comité du centenaire Louis Riel 1985 seront situés temporairement sur sous-sol de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface.

Pour plus d'information sur le Comité du centenaire, contacter Aurèle Désaulniers au 233-3633 ou Ronald Valois au 233-2526.

Y a-t-il quelque chose de plus merveilleux?



Claude Blanchette

INTERROGATION

Y-a-t-il au monde quelque chose de plus beau qu'un corps? de Plus merveilleux que le corps humain? De plus mystérieux? De plus saisissant?

Le corps, jailli de la poussière façonnée par les mains de Dieu au premier jour de la création, est une merveille. Merveilleux laboratoire mystérieux animé par le souffle de Dieu, complexe de systèmes en constante relation les uns avec les autres, harmonie de membres qui s'entraident et se complètent, unité et diversité dans un ensemble en perpétuel mouvement, corps qui rattache à la terre, corps appelé à partager la gloire du Royaume. Qui oserait prétendre tout connaître de ce corps? Qui oserait tout décrire?

Oui, y-a-t-il au monde quelque chose de plus beau qu'un corps? De plus merveilleux que le **Corps du Christ**? De plus mystérieux? De plus saisissant?

Car l'Église, Peuple de Dieu, est aussi et en même temps, Église, Corps du Christ.

Ce corps, jailli de l'événement de la mort-résurrection du Seigneur Jésus au premier jour de la Nouvelle création, est une merveille. Merveilleux laboratoire de la vie même du Père, animé par le souffle de Dieu, l'Esprit de Jésus le Vivant, complexe de systèmes et de personnes en constante relation les uns avec les autres, en communion avec Dieu, Père, Fils et Esprit, harmonie des baptisés qui s'entraident et se complètent, unité dans la diversité dans un ensemble en perpétuel mouvement de croissance, Corps du Christ qui rattache à la terre et à tout ce que doivent faire les membres de ce Corps pour que fasse irruption dans cette terre le Royaume de Dieu, Corps appelé à entrer dans la plénitude de la gloire du Royaume.

Ce Corps-Église a une tête: c'est le Christ. Et dans ce Corps-Église coule un sang: c'est le Christ. Et ce sang coule dans des veines et des artères, dans un aller-retour constant: ce sont les sacrements. Et ce Corps-Église a des membres: ce sont les baptisés. Ces membres sont animés par un souffle de vie: c'est l'Esprit Saint. Et chaque membre reçoit par les veines et les artères ce dont il a besoin pour vivre en communion avec la tête et en harmonie avec tous les autres membres.

Car, dans ce Corps, comme dans tout corps, les membres s'entraident, se complètent, vivent enemble en amour. Ce Corps a des yeux: c'est pour voir et communier avec le monde. Ce corps a des mains: c'est pour travailler à bâtir un monde meilleur. Ce Corps a des pieds: c'est pour aller vers les autres. Ce Corps a une parole: La Parole de Jésus, Parole qui rassemble, Parole qui interroge, Parole qui donne la vie.

Et tout ce corps, dans l'unité de la diversité de chaque membre, est le CORPS VIVANT DU SEIGNEUR JÉSUS dans le monde d'aujourd'hui. Il est un Corps visible, fait pour être vu et entendu, pour être connu et aimé.

Y-a-t-il quelque chose au monde de plus merveilleux que l'Église-Corps-du-Christ?

Claude BLANCHETTE, ptre

L'hôpital Saint-Boniface mènera dans la recherche

C'est le mois prochain que débuteront les travaux de construction du nouveau centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface qui sera parmi les plus modernes au Canada. Une fois complété en juin 1986, au coût de 11 millions de dollars, le centre servira aux projets d'une quarantaine de scientifiques venant de partout.

Selon le docteur Patrick Doyle, président du comité exécutif de l'hôpital, le centre répondra aux besoins des spécialistes engagés en recherche. "Des médecins et des scientifiques de grande renommée seront non seulement attirés au centre ultra-moderne, mais choisiront d'y rester. Leurs connaissances et expertises contribueront énormément à la qualité des services de santé que connait déjà l'hôpital."

Le coin sud de la propriété de l'hôpital a été choisi pour l'emplacement du nouv[el] édifice qui comptera quatre étages et u[ne] superficie de 96 000 pieds carrés. Le ce[n]tre comprendra trois étages réservés au[x] laboratoires, une bibliothèque médical[e], une animalerie, une salle multi-médias [de] 200 places, des bureaux d'administratio[n] et une annexe pour les services de reche[r]che. Un tunnel reliera le tout à l'hôpital.

Des planchers mécaniques eprmettar[ont] un accès facile et une flexibilité de trava[il] d'un étage à l'autre, un atrium, un puits d[e] lumière et un temple de la renommée, so[nt] parmis les traits architecturaux uniques d[u] centre.

"Nous aurons enfin l'espace et l'équ[i]pement nécessaires pour poursuivre d'im[]portantes recherches en médecine," a d[it] Patrick Doyle.

Les architectes du projet sont Smith Ca[r]ter Partners. Les travaux de constructio[n] seront entrepris par la compagnie Kraft.

Gisèle CHAMPAGN[E]

La loi scolaire serait invalide

"Si la loi scolaire en Ontario est inconstitutionnelle, celle du Manitoba l'est aussi." C'est le commentaire de l'avocat Jos Magnet, représentant du groupe Alliance Québec dans une cause qui a donné, la semaine dernière, un jugement fracassant de la Cour suprême de l'Ontario. "C'est un précédent dans l'histoire juridique canadienne a soutenu le constitutionnaliste bien connu au Manitoba.

Le jugement est sans précédent: "Cela veut dire que la Cour peut maintenant forcer un gouvernement à établir des écoles et des commissions scolaires administrées par des francophones," a expliqué Me Magnet. La Cour suprême a donné raison à Alliance Québec et à l'Association des Canadiens français de l'Ontario (ACFO) sur quatre points.

D'abord, la loi scolaire en Ontario permet l'enseignement en français "where practicable". Le tribunal a dit: cette exigence est inconstitutionnelle. En d'autres mots, tout nombre d'étudiants permet l'offre de l'enseignement en français. (En Ontario, la loi exige un minimum de 20 inscriptions, au Manitoba 23 inscriptions.)

À l'heure actuelle, les francophones doivent élire une école et organiser suffisamment d'inscriptions, en d'autres mots, faire des pressions. D'après le plaidoyé d'Alliance Québec, "C'est la province qui doit déterminer où est la demande et mettre des institutions à la disposition des francophones." Pour Jos Magnet, cela veut dire: "Don't make us fight a battle and then offer something maybe!" La Cour a accepté ce raisonnement. De quoi réjouir les parents de Taché, Noël Ritchot, Gabrielle Roy et les autres.

La Cour suprême a également donné raison à l'ACFO et Alliance Québec en décidant que les frontières des divisions scolaires doivent être divisées en fonction de la concentration des francophones.

Le tribunal a également jugé que les francophones de l'Ontario doivent avoir le contrôle administratif de leurs institutions d'éducation, ce qu'ils revendiquent depuis des années, comme la Société franco-manitobaine. (Les anglophones du Québec n'ont pas ce problème.)

Ce succès en Cour, les francophones du pays le doivent à la nouvelle Charte canadienne des droits et des libertés. Le gouvernement de Toronto n'a pas pris de chances devant les contestations qui s'amorçaient: il a lui-même préparé, l'an dernier, un renvoi de quatre questions pour sa Cour d'appel.

Ainsi, l'article 23 de la Charte, qui régit les droits des minorités officielles en matière d'éducation, sera maintenant évoqué d'un océan à l'autre.

En Alberta, on vient d'essuyer un échec dans la négociation politique avec le gouvernement Lougheed. Un groupe de parents d'Edmonton n'a pas pris de chances: il a initié une poursuite au début de l'année pour faire renverser la loi scolaire.



Jos Magnet: "Pas tous les gouvernements sont défiants."

Au Manitoba, la communauté francophone se réjouit de la décision de la Cour ontarienne. La SFM est satisfaite en particulier du sort qui est réservé à l'article "là où le nombre le justifie" de la loi scolaire.

Pour Jos Magnet, il n'y a pas de doute que certains articles de la loi scolaire au Manitoba sont invalides. Il a souligné les faiblesses de la loi actuelle qui pourraient faire l'objet de contestations devant les tribunaux: "la loi exige 23 inscriptions pour l'enseignement du français; les francophones n'ont pas de contrôle administratif sur leurs écoles (pas de commissions scolaire à eux); les frontières divisionnaires ne réflètent plus les concentrations de francophones; il n'y a rien de prévu pour les régions éloignées; pas d'aide au transport (pour les écoles à programme à nature régionale)."

"Il y a toute une série de façons possibles pour contester la loi scolaire, a déclaré Me Magnet. J'espère que le gouvernement du Manitoba va se réveiller."

À Winnipeg, le ministre Maureen Hemphill et le sous-ministre Ronald Duhamel sont en vacances. Mais pour le sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, Guy Roy, il ne fait aucun doute que "La loi scolaire pourrait être remise en question sur les mêmes prémisses qu'en Ontario."



Le sous-ministre adjoint, Guy Roy.

"Il est très possible que les autres juridictions vont vouloir poser les mêmes sortes de question à leur tribunal d'appel, a dit M. Roy, étant donné que les provinces sont jalouses de leur juridiction (en matière d'éducation). Ni le ministre, ni le caucus n'ont eu le temps d'analyser le jugement. Au cause du débat des huit derniers mois (sur le bilinguisme), il y a un grand degré d'anxiété politique. La province ne voudra pas tout de suite poser des gestes."

"Il faut qu'il y ait un certain temps d'analyse. C'est un temps relativement mort en raison des vacances, a expliqué le sous-ministre adjoint. Une des actions possibles c'est de recommander de revoir la loi scolaire. Si on ne le fait pas, on s'expose a des poursuites. C'est une possibilité."

C'est en effet, une des possibilités que soulève la présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, Michèle Lagimodière-Gagnon. "Il y a les tribunaux. Ou encore une commission d'enquête pour réexaminer le financement de l'éducation."

La présidente s'est montrée inquiète de l'inertie du ministre de l'éducation: "Je suis certaine que le ministre n'est pas prêt à bouger. Le gouvernement fuit tout ce qui se rapporte au français depuis quelque temps. Le seul espoir qu'on a, c'est la Charte des droits. On le sait maintenant avec le jugement de l'Ontario, la charte a préséance sur les lois provinciales. Mais on aurait aimé que l'affaire se rende en Cour suprême du Canada."

Si une province ne se conforme pas aux prescriptions de la Charte dit Jos Magnet, "We'll make them!"

Jean-Pierre DUBÉ

On cherche 8 000 bénévoles

Des formules d'inscription demandant des bénéboles soit comme huissiers, guides ou auxiliaires de la communion pour la visite du pape au parc Birds Hill ont été distribuées par les paroisses et par les divers organismes.

Il est très urgent de remplir dès aujourd'hui ces formules et de les retourner au Secrétariat de la visite papale

Ceux qui n'ont pas reçu cette formule d'inscription et qui en désirent peuvent l'obtenir soit de leur paroisse, soit du Secrétariat de la visite papale en composant le (204) 235-3123, ou encore en découpant celle parue dans La LIBERTÉ du 29 juin, page 12.

LES ÉMISSIONS ESTIVALES À LA TÉLÉ

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	HEURE
09h00						RÉMI	UN ÉTÉ À L'ÎLE MIRABELLE	09h00
09h30						CANDY	TOM & JERRY	09h30
10h00	ANIMAGERIE					NILS HOLGERSON	LE JOUR DU SEIGNEUR	10h00
10h15	FABLIO LE MAGICIEN	LES FLOUMPS	LES AVENTURES DE L'OURS COLARGOL	LES AVENTURES DE L'OURS COLARGOL	MON AMI GUIGNOL			
10h30	VIVRE ICI MAINTENANT	LES FILS D'ABRAHAM	GRANDEUR NATURE/LE TEMPS PASSÉ	LE TEMPS DES CHOIX	MOI AUSSI JE PARLE FRANÇAIS	ORSOWEI		10h30
11h00	RIEN QUE POUR VOUS	DE BIEN BELLES CHOSES	ZIG ZAG	LE DROIT AU FÉMININ	LES ATELIERS	UNIVERS INCONNU	LA SEMAINE VERTE	11h00
11h30	LES HÉRITIERS	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE	LUCIE LA TERRIBLE	DANIEL BERTOLINO	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE			11h30
12h00	PREMIÈRE ÉDITION					D'HIER À DEMAIN	CINÉ POP / BASEBALL \ football	12h00
12h15	FARIBOLE							12h15
12h30	AVIS DE RECHERCHE (reprises)							12h30
13h00	REFLETS D'UN PAYS					CINÉMA		13h00
13h30								13h30
14h00	CINÉMA	CINÉMA	LE TEMPS DE VIVRE (reprises)	CINÉMA	TÉLÉ-FEUILLETON histoire de l'aviation		UNIVERS DES SPORTS	14h00
14h30								14h30
15h00					HABITATIONS	QUÉBEC CET ÉTÉ		15h00
15h30			LE ROBINSON SUISSE	LE ROBINSON SUISSE	LE ROBINSON SUISSE			15h30
16h00	FÉLIX ET CIBOULETTE					BAGATELLE	SECOND REGARD	16h00
16h30	GASPAR ET LES FANTÔMES	MICROPUCE	QUATRE AMIS FANTASTIQUES	AIGUILLAGE DU RÊVE	ARCHE MOBILE			16h30
17h00	ROUES DE LA FORTUNE (7)	LES GRANDS...	LA CHASSE AUX TRÉSORS	TÉLÉ-5 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES	HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	TÉLÉJOURNAL	TÉLÉJOURNAL	17h00
						FENÊTRE SUR LE MONDE	DOCUMENTAIRES CANADIENS	17h05
17h30	QUINCY					LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY		17h30
18h00	CE SOIR						COURT CIRCUIT reprises	18h00
18h30	NOUS LES COMIQUES	POIVRE & SEL (reprises)	BASEBALL	LES GRANDS FILMS	PAR 27	BASEBALL CINÉMA	LES	18h30
19h00		TÉLÉ-SÉLECTION (MASSADA-NOVIOLA)			HORS-SERIE			19h00
19h30							TÉLÉJOURNAL	19h30
							BEAUX DIMANCHES	19h45
20h00					AU JOUR LE JOUR (thématiques)			20h00
20h30	PATRIMOINE RELIGIEUX		TRILOGIE ALGONQUINE					20h30
21h00	TÉLÉJOURNAL ET LE POINT					BIZARRE BIZARRE		21h00
21h30	TÉLÉJOURNAL LOCAL					TÉLÉJOURNAL		21h30
21h40	NOUVELLES DU SPORT							21h40
21h50	MAGAZINE (1534-1984)					NOUVELLES DU SPORTS	NOUVELLES DU SPORTS	21h50
22h20	AINSI VA LA VIE	CINÉMA	CINÉMA	CINÉMA	CINÉMA	CINÉMA	CINÉ-CLUB	22h00
23h20	MINI-SERIES (reprises)							
00h30								23h30

PASSEZ UN ÉTÉ ENSOLEILLÉ SOUS LE CIEL DE CKSB

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
00h15	BULLETIN RÉSEAU et Nouvelles du Sport						Ici VANCOUVER	00h03
00h24	RÉFLEXIONS						RÉFLEXIONS	1h00
00h29	MUSIQUE DE NUIT ET NOTES INÉGALES						Musique de nuit et notes inégales	1h05
06h00	RADIO-RÉVEIL					BULLETIN	RADIO-JOURNAL	7h00
						SOLEIL DU SAMEDI	MATIN DE LA FÊTE	7h10
							NOUV. COMMUN.	7h57
8h00							RADIO-JOURNAL	8h00
							MATIN DE LA FÊTE	
							NOUV. COMMUN.	8h57
							BULLETIN/SPORTS	9h00
9h30	IL FAIT TOUJOURS BEAU						PRÈS DIMANCHE	9h10
							NOUV. COMMUN	9h55
10h00							PRÉSENT DIMANCHE	10h00
11h04	L'OREILLE MUSCLÉE					RADIO-JOURNAL		11h00
						BROADWAY CHANTE ET DANSE		
12h00	RADIO-JOURNAL					RADIO-JOURNAL		12h00
12h10	PRÉSENT					MAGAZINE ÉCONOMIQUE	POLITIQUE FÉD	12h15
							LA SCIENCE	
12h30	REPRISES						LE BONHEUR	
13h00	BULLETIN RÉSEAU							
13h04	LES BELLES HEURES							
14h04	QUÉBEC 84					MER ET MONDE (ou Jazz sur le vif)	MER ET MONDE	14h00
15h00	COUP DE SOLEIL							15h00
17h04	CARNET MONDAIN					AVEC LE TEMPS	CHAMBRE DES COMMUNES OU MUSIQUE DES NATIONS	17h00
	COUP DE SOLEIL							
18h00	BULLETIN RÉSEAU					RADIO-JOURNAL		18h00
18h05	PRÉSENT					CARNET MONDAIN		18h10
18h30	D'UN SOLEIL À L'AUTRE					À TOUR DE RÔLE	DIALOGUE	18h15
19h00	SEPT HEURES, BONHOMME					ZIG ZAG	FOLKLORE	19h00
20h00							LES GRANDS CONCERTS	20h00
21h00								21h00
							ORCHESTRES CANADIENS	
22h00	RADIO—JOURNAL							
22h15	SPORTS ET LITTÉRATURE	MÉLODIES	L'ESPIONNAGE	DOCUMENTS	LES PETITS MÉTIERS			22h00
22h45	CARTIER ET LE FLEUVE	CHARLES TRENET	LES JEUNES ARTISTES	BANC D'ESSAI	RÉCITAL			
23h00						RADIO—JOURNAL		23h00
23h15		DE MÉMOIRE D'HOMME	LES MUSÉES RÉGIONAUX	PETITE HISTOIRE DU BLUES	THÉRAPIES NOUVELLES	ICI VANCOUVER	ORCHESTRES SYMPHONIQUES	23h10
23h45	JOURNAL INTIME							
00h00								23h55
00h15						Nouvelles du Sport	SPORTS/BULLETIN	1h06

ET POUR FAIRE PARTIE DES MILIEUX BIEN INFORMÉS

LES NOUVELLES À CKSB

DU LUNDI AU VENDREDI

-réseau: 00h15, 6h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00, 17h00, 18h00, 19h00, 20h00, 21h00,
Plus Radio-journal à 8h00, midi, 17h30 et 22h00
et manchettes à 6h30, 7h30 et 8h30
-provinciales: 6h57, 7h54, 8h57, 9h57, 10h57, 11h55, 12h57, 13h57, 14h57, 15h57, 16h55, 17h57

SAMEDI

-réseau: 00h15, 7h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00, 17h00, 19h00, 20h00, 21h00, 22h00, et minuit
Plus Radio-journal à 8h00, 12h00, 18h00 et 23h00
et manchettes à 8h30, 9h30
-provinciales: 7h57, 8h57, 9h57, 10h30, 10h57, 11h56

DIMANCHE

-réseau: 7h00, 8h00, 9h00, 10h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00, 17h00, 19h00, 20h00 et 1h00 du matin
Plus Radio-journal à midi, 18h00 et 23h00

Pour de plus amples renseignements, contacter le service de la publicité au 786-0310

NOUVELLES DU SPORT

DU LUNDI AU VENDREDI

-réseau: 7h25, 0h09
-provinciales: pendant Radio-Réveil, Reprises et Coup de Soleil

SAMEDI

-réseau: 0h09, 7h25, 23h55

DIMANCHE -9h03, 1h06 du matin



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE C.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Batchelar Robert & Company Comptables
712, chemin St-Mary's Tél.: 237-6653
•Comptabilité de petites entreprises et de corporations
•Impôts sur les revenus
•Service de paie •Tenue des livres
Terry Robert, RIA
Terry Batchelar, B. Comm. (Hons.)

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
[illegible]
AUTOPAC TEL: 257-4134
[illegible]

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
• Comptabilité • Vérifications
• Impôts sur les revenus
• Services de gestion
• Informatique
Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

LES PETITES ANNONCES

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

À VENDRE: La Broquerie. Ferme, 40 acres boisés, maison atelier, étable, jardin. R. Ouellet au 424-5529.
-536-

VENTE PRIVÉE: Lorette, Manitoba. Bungalow de trois chambres à coucher avec grande cuisine, sous-sol partiellement fini. Belle grande cours clôturée. 51 500.00$. Tél.: 1-878-3229.
-539-

À VENDRE: cause départ, vend VW Super Bettle 73, bonne condition, nouveaux pneus, nouveau moteur (9000 miles) pneus d'hiver, radio lecteur cassettes stéréo, offres. Tél: 233-1649
-555-

À VENDRE: Maison de 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain, avec garage attaché et patio, lot de 132 X 350. Prix 35 000$ à Sainte-Anne, Manitoba. Pour plus d'information, appeler 422-5473.
-556-

Service de **DÉPANNAGE** et de **LOGEMENT** du C.U.S.B. Tous ceux ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg (pour la prochaine année scolaire, '84 - '85), ceci pour des étudiants universitaires, veuillez, s'il vous plait, contacter Georges Gélinas au 233-0210 poste 138 ou Denis Brodeur au 237-5094 au Collège Universitaire. Merci.
-557-

À LOUER: Suite de 3 pièces, autobus à la porte, proche du Safeway, désire dame d'âge tranquille, possession le 1er août 1984. Appelez 237-3639.
-558-

À VENDRE: MOTOCYCLETTE HONDA 650 (1976) excellent état-complète avec accessoires démarreur électrique - pneus neufs, 1 200$ ou meilleure offre. Pour renseignements, téléphoner au No. 233-2017 (Robert) après 17h30
-551-

À LOUER: Appartement au 406, Saint-Jean-Baptiste, consiste du rez de chaussée, sous-sol fini, garage et jardin, deux chambres à coucher au rez de chaussée, une autre au sous-sol, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, chauffage, électricité et eau inclus 550$/mois. Tél.: 233-4718 ou 1-422-5665
-552-

À VENDRE: Maison à Sainte-Anne, 38 baie Tougas, près de l'école, garage double, 3 chambres à coucher, une chambre fini au sous-sol, belle cour entouré d'arbres, demande 38 000$. Pour plus de renseignements signaler 422-8060 après 16h30 durant la semaine.
-553-

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **255-2769** Roland ou Paul
Tél: **474-1443** (voiture) **JL23684**



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 247-3891 - 247-6158

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3880

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

"Grand choix de maisons et différentes possibilités partir une affaire commerciale, comme plomberie, motocyclettes, magasins de vente au détail, vêtements, chaussures et bien d'autres."

Maison deux étages, deux familles, moins de 45 000$, très bon rapport. Chalets sur le bord du lac de Saint-Malo, de toute beauté. Opportunité d'aménager un camp pour parquer les roulottes et camping.
Contactez l'IMMOBILIÈRE de St PIERRE REALTY 1-433-7899.



PRAIRIE GROVE
2 miles du #59 sud sur chemin Dawson. 5 acres, garnis de gros arbres conifères. Bungalow 1680 p.2. grande salle de récréation (avec poêle à bois), à deux pas de la grande cuisine, avec salle à dîner, porte patio donnant sur terrasse en bois (gazebo), 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de jeu au sous-sol & 2 autres chambres à coucher, garage triple détaché très privé, téléphone de la ville. On demande 102 000$. Appelez: **Jeanne D'Auteuil 257-1571, Adrian Stevens Realty.**

Les explorateurs du Canada étaient au rendez-vous.

La fête du Canada a été marquée par une série d'activités sous le thème: "Les explorateurs du Canada".

Aux deux messes, l'abbé Roland Bélanger, en l'absence de l'abbé Lafond, a béni les gâteaux de fête. Les organisateurs de la fête, Jacques Trudeau et Irene Marks, vêtus de costumes d'époque, ont contribué à souligner le thème et établir l'ambiance.

Rita Roeland, coordonnatrice des célébrations de la fête du Canada pour le Manitoba, ainsi que Andy Anstett, député de Springfiels, Marcel Roch, maire de la municipalité de Taché et Mel Unger, conseiller, ont pris part au défilé qui comprenait une vingtaine de chars allégoriques.

Celui qui développait le mieux le thème de cette année était sans doute les voyageurs Jeanne et Joël Leclaire en canot.

Au concours de bébés, catégorie 0-6 mois les gagnants ont été: 1er prix - Michelle St-Laurent; 2e prix - Karen Arnould; catégorie 6-12 mois: 1er prix - Brett Lamoureux; 2e prix - BreeAnn Sarrasin; 3e prix - Robert Paillé; catégorie 12-18 mois: 1er prix Julie Trudeau; 2e prix - Brendan Steele; 3e prix - Arianne Trudeau.



La fête du Canada...

Pour les bicyclettes les mieux décorées-catégorie jusqu'à 6 ans: 1er - Ryan St-Laurent; 2e - Luc & David Trudeau; catégorie 6-8 ans: 1ère - Nadine Lamoureux; 2e -Emile Ménard; catégorie 8 ans et plus: 1ère - Derby Chartier; 2e - Nancy Glenn.

En après-midi, des jeux de balles pour enfants et adultes se sont succédés, tandis qu'à l'intérieur des artistes de chez-nous ont diverti ceux qui préféraient l'ombre.

En soirée, une danse animée par "Red Eyes" et des feux d'artifice ont mis fin à cette belle fête.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Les plus forts ont gagné les finales!

Les Calures (catégorie Débutants) et les Cavaliers (catégories Vétérans) ont dominé la saison et ont fini en première place, ayant perdu qu'une seule partie dans la saison régulière.

Les finales de la Ligue de soccer mineur de la Seine se sont joués le 30 juin sur le terrain d'Ile-des-Chênes lorsque les Colibris de Lorette ont affronté les Calures d'Ile-des-Chênes.

Après une lutte chaudement disputée, les Calures ont arraché la victoire avec un pointage de 3 à 1. C'était ensuite le tour des Corsaires de Sainte-Anne contre les Cavaliers d'Ile-des-Chênes. Tôt dans la partie, les Cavaliers ont pris le dessus et ont su maintenir l'avance jusqu'à la fin. Un blanchissage de 8 - 0.

Pour reconnaître le succès des gagnants et les efforts de tous les participants, une petite soirée a été organisée à Sainte-Anne par les responsables de la Ligue. Il est à noter que Lionel Gagnon est président de la Ligue et Michel Lamarche en est le coordonnateur.

Chaque participant a été le récipiendaire d'une médaille. Les joueurs des équipes des Calures et des Cavaliers, déteneurs de la première place et gagnants des finales se sont mérités chacun deux trophées.

Joseph Beauchemin des Cavaliers pour la deuxième année, a remporté la coupe du meilleur compteur (catégorie Vétéran); tandis que chez les Débutants, la coupe a été gagnée par Daniel Goffinet des Calures.

Les entraîneurs n'ont pas été oubliés. Des plaques commémoratives ont été décernées à Gino Trudeau qui, pour la deuxième année consécutive, a guidé son équipe à la victoire; ainsi qu'à Paul Gagnon et Lucien Gougeon, Albert Paillé et Gabriel Lanbert.

Les actions de Sr Georgette ont parlé fort



Kristi Atkinson, Ginette Martel, Rodney Messner et Michel Pittet.

La dernière journée d'école pour les élèves de l'école Richard de Somerset ne signifiait pas seulement la fin des classes mais aussi la remise des diplômes et des prix.

Le tout commença par la graduation des élèves de la 6e année (qui se rendront à l'Institut Collégial l'an prochain), et de la maternelle (qui se joindront à temps plein au reste du groupe scolaire).

Les trophées pour les "Anges de l'année" furent présentés aux élèves méritants de chaque classe: Eric Payette (M), Joël Grenier (1), Glen Talbot (2), Ludger Hacault (3), Shawn Foster (4), Sheri Payette (5), Louise Beaudin (6), Alain Deleurme (CT).

Les gagnants des prix de Français, offerts par le Comité culturel de Somerset, sont- : Marcelle Lussier (maternelle), Stéphane Boulet (1), Tina Messner (2), Sharmaine Payette (3), Kim Rheault (4), Natalie Delaquis (5), Diane Hacault (6), Claude Collet (CT).

Les étudiants ayant démontré un talent spécial en art étaient: Kristi Atkison (maternelle), Ginette Martel (1-2-3), Rodney Messner (4-5-6) et Michel Pittet (ayant démontré un talent exceptionnel en art au niveau (4-5-6).

Une plaquette fut offerte à Suzanne Dolaquis qui se retire pour au moins quelques années. Léo Delaquis, directeur de l'école Richard, fit part à l'assistance qàue la classe temporaire ne sera plus à Somerset mais que l'institutrice de cette classe demeurerait quand même à Somerset. L'avant-midi fut donc dédié en quelque sorte à Sr Georgette Pantel de la classe temporaire.

Sr Georgette Pantel avait oeuvré dans la classe spéciale durant les dernières quatorze années. Selon Léo Delaquis la qualité dominante et exceptionnelle de ce professeur est son grand dévouement.

En effet, Sr Georgette a les deux pieds bien plantés dans la réalité. Elle n'énonce pas de grandes théories, voire même des philosophies idéalistes ou extravagantes. Ses actions parlent pour elle. Elle ne sera pas dans la classe spéciale l'an prochain, mais elle continuera à travailler pour es handicapés de la région. Lorsqu'on a des convictions aussi fortes que les siennes, on n'abandonne pas la cause.

On lui présenta une plaquette souvenir, témoignage de la reconnaissance de la communauté envers ce professeur qui s'est donné sans compter, au service des handicapés de la région.

Le dicton "les actions parlent plus fort que les mots" est d'autant plus valorisé par l'exemple de Sr Georgette.

Huguette BOULET
(en collaboration avec Léo DELAQUIS)



Eric Payette (M), Joël Grenier (1), Glen Talbot (2), Ludger Hacault (3), Shawn Foster (4), Sheri Payette (5), Louise Beaudin (6), Alain Deleurme (ct).



Marcelle Lussier (Maternelle), Stéphane Boulet (1), Tina Messner (2), Charmaine Payette (3), Kim Rheault (4), Natalie Delaquis (5), Diane Hacault (6), Claude Collet (C.T.).

Saint-Norbert

Héritage de Saint-Norbert déploie ses énergies pour la préservation

Le comité Héritage Saint-Norbert a réalisé une année fructueuse et continue de travailler aux buts qu'il s'est fixé: la préservation du patrimoine historique de Saint-Norbert.

Lors de la réunion annuelle du comité qui avait lieu à Villa Maria, le porte-parole Jim Cameron insista sur l'importance de conserver les ruines du monastère des Trappistes. Notre député, Gerry Mercier, qui était présent à la réunion, a fortement encouragé l'assistance et a promis son entier support.

Il est intéressant de noter que le développement du site historique à Saint-Norbert se place 15e sur la liste des priorités au niveau Canadien.

Le comité a déjà fait plusieurs démarches et se dit près d'une entente par laquelle la province deviendrait propriétaire du site de l'ancien monastère. Ceci en vue d'en faire un parc historique et un centre d'interprétation, en préservant les ruines du monastère qui a été déclaré Classe II au rang des sites historiques par la ville de Winnipeg.

La ville accepte de contribuer la somme de 50 000$; l'assurance Genstar 60 000$ et ARC 128 000$. Reste encore à arriver à une entente avec le ministère des Affaires culturelles et Parc Canada pour l'acquisition du terrain.

Par ailleurs, Héritage Saint-Norbert projette toujours l'acquisition d'une partie du terrain X-KALAY pour y aménager un bureau touristique/bibliothèque/musée et foyer pour aînés. Tous ses efforts demandent bien des heures bénévoles de la part des membres. La présidente, Jeanne Perrault, sollicite le support moral et financier de tous ceux qui s'intéresse à la préservation du patrimoine de Saint-Norbert. Pour devenir membre il en coûte 10$ pour les aînés ou les ptudiants et 25$ pour les adultes.

Le comité se compose comme suit: Jeanne Perrault, Jim Cameron, Roger Dubois, Eric Anondale, Jane Fudge, Georges Forest, Denise Vigier, Bill Loewen, Jacques Rollier, Robert Roehle, Les Stetcheson.

Eugénie FERRÉ

Vie sociale

Mariages

À Saint-Norbert le 29 juin 1984, Gérald **Bélisle** et Kimberley **Tait**.

À Saint-Norbert le 30 juin 1984, Francis **Cooney** et Louise **St-Vincent**.

Claude **Lemoine**, fils de Joseph Lemoine et Claudette (née Arnal) et Doris **Courcelles**, filles d'Albert Courcelles et Jeannine (née Alarie), de Sainte-Agathe, mariés le 15 juin.

Anniversaires

Dollard et Mariette **Lachance** (née Gagné) d'Ile-des-Chênes, 25e anniversaire de mariage le 6 juillet.

Décès

Marcel **L'Heureux** de Saint-Norbert, 63 ans, époux de Rita Pelland, décédé le 26 juin 1984 à l'hôpital Saint-Boniface. Les funérailles eurent lieu à Saint-Norbert le 28 juin 1984.

Augustine **Trudeau** (née Manaigre) d'Ile-des-Chênes, à l'âge de 82 ans, décédée le 3 juillet.

Frank **Dale**, 74 ans, de Saint-Lazare, décédé le 28 juin.

Il s'est passé un paquet d'affaires à l'école

Les soeurs Mariette Bilodeau, Thérèse Pelletier et Jeannine Corbeil ont terminé leurs services et serviront dans différents centres en Saskatchewan.

Aussi, Mlle Yvette Mallet, qui enseigne ici depuis trois ans, retourne aux études.

À une rencontre le 25 juin, le commissaire d'écoles, Denis Simard, agissant comme maître de cérémonie, demanda aux ex-commissaires, E. Mulaire, André Huberdeau et Antonio Simard de leur présenter des souvenirs.

Sharon Hayden, élève de la première classe à Soeur Thérèse Pelletier, voilà 17 ans, lui présenta son cadeau.

Les quatre que l'on fêta avaient un total de 31 ans de services à l'école Saint-Lazare et à la communauté.

Toujours du côté de l'école, les 117 étudiants passaient une dernière semaine scolaire très mouvementée.

Le 25 juin, la journée commença par une messe de fin d'année. Ensuite, les élèves de la maternelle à la 6e année eurent leur piste et pelouse.

Au début de l'après-midi, tous les élèves, professeurs et aides se réunirent au gymnase pour la distribution des rubans gagnés au piste et pelouse, les prix en musique, les trophées aux méritants et ainsi de suite.

Jilliane Huberdeau, professeur de piano et de voix, présenta une bourse de 50$ à Lisa Chartier pour avoir été une élève exceptionnelle; et des certificats d'honneur à Carmelle Chartier, Denise Simard, Dominique Deschambault et Brent Harning.

Les membres du conseil étudiant remirent ensuite un petit cadeau d'appréciation à Arthur Fenez, le concierge qui nous quitte après 15 années de service bien rendus.

Quelle meilleure manière d'offrir un cadeau à un professeur de maternelle, Sr. Thérèse Pelletier, que de faire appel au plus petit, Joey Sala, et au plus grand de l'école, Yvon Huberdeau (6 pieds 1 pouce)! Sr. Thérèse Pelletier enseigne à Saint-Lazare depuis 17 ans.

Ensuite vint le tour de dire merci à Sr. Mariette Bilodeau, qui nous laisse après 7 ans, et à Yvette Mallet, après 3 ans.

Une plaque fut ensuite présentée à une bénévole pour des services rendus à l'école et à la communauté par la division scolaire Birdtail. La récipiendaire fut Jilliane Huberdeau.

Finalement, vint la distribution des trophées aux élèves qui ont donné de leur meilleur pour l'année 1984. Pour le français en général, les élèves suivants furent récompensés: Louis Simard (3e année); Yvon Deschambault (4e); Paula Huberdeau (5e) Viviane Simard (7e); Josée Chartier (8e); Lisa Chartier (9e).



Les 3 professeurs quittant Saint-Lazare ainsi que Sr Jeannine Corbeil (cuisinière au couvent) lors de la soirée en leur honneur.

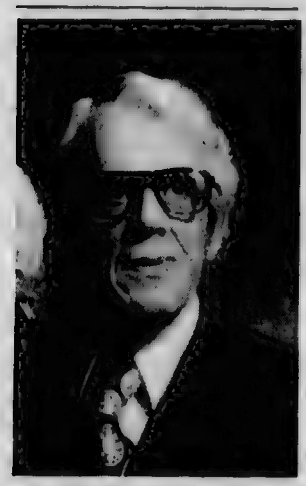


Les gagnants des trophées à l'école Saint-Lazare pour l'année 1983-84.

Le trophée de l'athlète féminine est revenu à Monique Huberdeau; de l'athlète masculin à Yvon Huberdeau.

L'étudiant de l'année est André Chartier.

Annette et Omer CHARTIER



Gilbert Brunette

Après une longue maladie, entouré de sa famille, est décédé le vendredi 15 juin à l'âge de 73 ans à Villa Youville, Sainte-Anne, Gilbert Brunette.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Marie, ses trois filles: Anita et son époux Guy Cloutier, Jeannette et son époux Bob Willis de Winnipeg et Denise et son époux Richard Beer de Brampton, Ontario et sept petits-enfants: Monique, Marco et Danielle Cloutier, Jonathan et Mélanie Willis, Michelle et David Beer; ses trois soeurs: Laurette Brunet et Florence Bertoluzzi de Winnipeg, Jeannette et son époux Lucien Lemoine de Beloeil, Québec et plusieurs neveux et nièces. Il fut précédé par ses parents Edouard et Bernadette Brunet et son frère Joseph.

Gilbert est né le 12 mai 1911 à Saint-Vincent-de-Paul, Québec et s'installa avec sa famille à Saint-Boniface. Après avoir épousé Marie Pattyn en 1937, ils s'établirent à Sainte-Anne en 1939.

À sa retraite, il était maître de poste à Sainte-Anne depuis 25 ans. Il était membre actif des Chevaliers de Colomb et de plusieurs autres organisations de la paroisse. Il était aussi enthousiaste des sports. Toujours prêt à aider son prochain, on se souviendra aussi de son dévouement envers son épouse, ses enfants et ses petits-enfants.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par les Révérends pères C. Montpetit, A. Lasonde et J. Blanchette en l'église de Sainte-Anne mardi le 19 juin.

Les porteurs honoraires furent: Robert Arbez, Majella Boissonneault, Clément Charrière, Gilles Neault, Maurice Noël et Philippe Pelletier. La garde d'honneur des Chevaliers de Colomb était composée de Gérard Desrosiers, Brunel Girardin et Georges Moreau. Les porteurs actifs furent ses neveux: Gilbert Pattyn, René Barsalou, Romain Van Den Abeele, Johnny Melnic, Marcel Pattyn et Denis Pattyn.

La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements aux médecins et au personnel de la Villa Youville pour leurs bons soins; la Chorale, les Chevaliers de Colomb, les porteurs et les prêtres pour leurs services dévoués ainsi que tous les parents et amis qui sont venus dire au revoir à Gilbert.



Sainte-Agathe

Des honneurs pour les Chevaliers de Colomb

À l'occasion du barbecue annuel, les Chevaliers de Colomb ont offert leur gratitude aux membres dévoués de leur conseil, le 22 juin.

Des plaques commémoratives officielles papales gravées et des cretificats de reconnaissance ont été présentés par Lionel Robert, grand chevalier du conseil Sainte-Agathe.

Louis Robert était honoré d'une plaque, un médaillon et un certificat en reconnaissance pour son dévouement durant ses trois années comme grand-chevalier. Michel Brémault pour ses neuf années de services comme secrétaire-financier, depuis la formation du conseil de Sainte-Agathe en 1975, a reçu une plaque gravée. Emile Lemoine a obtenu une plaque gravée pour son travail à la cantine de l'arène et en reconnaissance de ses nombreuses années de bonne tenue des livres du conseil comme trésorier; et Léon Dorge a reçu une plaque gravée pour ses services communautaires, entre autres, pour l'entretien du cimetière et du boulevard, de la cours du presbytère et de l'église.

Des certificats de reconnaissance et des casquettes papales étaient offerts à Richard Dorge pour ses services à la cantine et au hockey; Réginald Robert pour ses services dans diverses activités sportives surtout auprès des jeu-nes; Guy Chateau et Georges Lécuyer pour s'occuper de la ligue de "slow-pitch" et le "fishing derby"; et Eugène Lemoine pour s'occuper du Baseball, de la cantine et des doupers paroissiaux.



À l'occasion de la remise des honneurs...

Un chandelier commémoratif officiel et une casquette papale étaient offerts à Albert Bilodeau pour son dévouement à L'entretien du parc Sainte-Agathe. Une mention honorable était faite à l'aumônier, l'abbé Georges Damphousse, Joseph Lécuyer, Albert et Victor Dumesnil pour leurs services dans diverses activités de la communauté.

Enfin, le grand-chevalier a fait la distribution des certificats aux nouveaux membres chevaliers initiés cette année: Normand Bremault, Jean et Rémi Sorin, Paul Ouimet et Richard Fontraine.

Thérèse DUMESNIL

Calendrier

les 7 et 8 juillet - *Tournoi de balle au parc Sainte-Agathe. Le samedi 7 juillet "slow-pitch" et le dimanche 8 juillet "fastball".*

Letellier

Anne Bouvet, fille de M. et Mme Jean Bouvet de Dominion city, a gradué à Roseau Valley Collegiate. Au cours de la cérémonie elle a reçu la bourse des enseignants.

Anne Bouvet désire passer une année en Allemagne, avant de poursuivre ses études dans les langues.

Thérèse BOUCHARD

Une première au Sacré-Coeur ouest

Ce fut fête à nouveau à la Paroisse du Sacré-Coeur le 10 juin lorsque les paroissiens souhaitèrent la bienvenue dans la communauté chrétienne à Kurt Buors, fils de Gilbert Buors et de Paule Allain, qui reçu le sacrement de baptême.

Lors de la même célébration, Harry Chassé fit sa première communion.

Ce même jour, le 10 juin, eut lieu le premier baptême dans la communauté de Sacré-Coeur ouest, 271, rue Hampton, Saint-James; une première dans l'histoire. Il s'agit de Marc François Foidart, fils de Roger Foidart et de Cécile Laflèche.

À l'occasion de la fête de la St-Jean, le Comité culturel a organisé un pique-nique familial pour tous les parlants français de Winnipeg chez les Soeurs Oblates à St-Charles. Ce fut une excellente opportunité pour que les deux communautés, Sacré-Coeur centre et ouest, se rencontrent et fraternisent. Plus de 125 personnes ont profité de l'occasion pour fêter ensemble.

Le 29 juin, le groupe d'aînés, les Feuilles d'or, s'était réuni pour célébrer la fête du Sacré-Coeur. Plus de trente personnes profitèrent de l'occasion pour souhaiter "Bon voyage" à l'abbé Louis Laurencelle, et au frère Jean-Paul Cormier, OMI, qui partaient ce même jour pour un pèlerinage d'un mois en Terre Sainte.

Rose BOULET




Un instantané à l'occasion du baptême.

Luc M. **Trudeau**

Paisiblement, après une longue maladie à l'hôpital Générale de Saint-Boniface, M. Luc Trudeau âgé de soixante ans, résident de Winnipeg. Précédé par son père George, le 9 mai 1980.

Lui survivent: sa mère Augustine Trudeau de Iles-des-Chênes, Manitoba, quatre filles, Rose-Marie St-Laurent, Lucia Haddock, Linda Williams et Carole Trudeau. Quatre fils: Eugène, Albert, Charlie et Richard, treize petits-enfants.

Neuf soeurs: Annette Lamoureux, Agathe Lavallée, Suzanne Lagacé, Lilianne Lansard, Marthe Kirouac, Révérende Soeur Rose de Trois-Rivières, Québec, Ernestine Kirouac, Louise Trudeau et Monique Ham. Huit frères: Léo, Révérend Père Gédéon Trudeau, Laurent, Emile, Guy, Alfred, Almanzar et Antonio.

Les prières furent récitées lundi soir à 7h00 au salon funéraire P. Coutu.

La messe de Résurrection fut célébrée mardi le 26 juin à 7h30 en l'église de Iles-des-Chênes avec l'abbé Ubald Lafond célébrant et l'abbé Gédéon Trudeau frère du défunt, concélébrant.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Iles-des-Chênes.

La direction des funérailles de Luc Trudeau fut confiée au salon funéraire P. Coutu, 156, rue Marion.

Gérald E. **Simard** (Gerry)

Soudainement, dimanche le 24 juin 1984, à l'hôpital Générale de Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 41 ans, Gérald Simard, époux bien-aimé de Darlene Simard (née Rheault) cher père bien-aimé de Norman et de Michelle, tous de Lorette, Manitoba.

La messe de Résurrection fut célébrée, mercredi le 17 juin à 4h00 en l'église Notre-Dame-de-Lorette, avec l'abbé Bernard Bélanger célébrant et l'abbé Réginald Prescott concélébrant. L'Inhumation suivit au cimetière Green Acres.

Autre que sa chère épouse Darlene et ses chers enfants, Norman et Michelle, M. Simard laisse dans le deuil ses parents, Ernest et Laudina Simard de Lorette, sa grand-mère maternelle Eva Halliwell de Lorette, ses frères et soeurs: denis de Stonewall, Ronald et son épouse Donna de Sainte-Rose du Lac, Marcel et son épouse Jeannette de Lorette, Claudette Gagnon et son époux André de Grande Pointe, David et son épouse Giselle de Lorette.

Gérald laisse aussi dans le deuil son beaux-père Raoul Rheault de Lorette, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins et amis.

Gérald fut l'employé de la voie-ferrée Canadien-National pour 22 ans. Sa mort subite laisse un grand vide au travail où il sera regretté par ses compagnons d'oeuvres.

Les porteurs furent: Laurier Rheault, Gérald Rhéault, Maurice Gobeil, Ben McDougall, Roger Comeault, André Gagnon.

La direction des funérailles de Gérald Simard fut confiée au salon funéraire P. Coutu 156, rue Marion.

“C’EST MAINTENANT QUE LES LIBERAUX SE RENCONTRENT POUR CHOISIR LES HOMMES ET LES FEMMES QUI FORMERONT LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DU CANADA.”

“Au cours des dernières années, Robert Bockstael et moi-même on eu le privilège de servir notre ville et notre province dans le Gouvernement du Canada. On est allé à Ottawa pour assurer la création d'emplois au Manitoba et pour développer Winnipeg comme un centre de transport, d'industrie et de recherche.

Nous allons bientôt atteindre ce but, avec les nouveaux bureaux-chef d'Air Canada à Winnipeg, et le nouvel Institut de Technologie Manufacturière du Conseil National de la Recherche. Notre engagement à améliorer le port de Churchill, l'ouverture du nouveau Centre Professionnel de Winnipeg-Sud et le renouvellement des moyens de transport ferroviaires du Manitoba contribuent aussi à faire de cette promesse une réalité.

Dès maintenant, nous entrons dans une nouvelle époque, notre nouveau gouvernement dirigé par John Turner s'est fermement engagé envers l'Ouest. Joignez nous pour forger un **nouveau** Parti Libéral dans l'Ouest, qui sera une voix puissante pour le changement.

La nouvelle génération promet beaucoup aux manitobains. Cette nouvelle époque promet beaucoup aux manitobains. Cette époque est prometteuse pour ceux qui reconnaissent combien on peut accomplir en se fixant des buts, et en travaillant de façon soutenue pour les atteindre. En tant que manitobains, nous connaissons bien ce processus — c'est l'histoire de notre province.

Tandis que d'autres régions du pays sont passées par des hauts et des bas cycliques, le Manitoba a montré de façon continue une croissance solide et régulière. En tant que Ministre fédéral-manitobain, j'ai engagé toutes les ressources à ma disposition pour renforcir la position du Manitoba. Par des initiatives fédérales, nous avons créé des milliers de nouveaux emplois au Manitoba. Le Manitoba jouit aujourd'hui du taux de chômage le plus bas au Canada, et possède le meilleur potentiel de développement de n'importe quelle province au pays.

Nous avons besoin d'hommes et de femmes avec les idées, l'ambition et la confiance dans le Canada pour aider à amener la croissance et les opportunités dans l'Ouest. Et nous sommes le Parti qui a toujours accueilli la participation active de canadiens engagés de toutes les origines ethniques. Vous pouvez participer à cette nouvelle ère passionnante en vous impliquant dans l'organisation Libérale de votre comté, et en appuyant le Parti Libéral lors des prochaines élections fédérales.”

Lloyd Axworthy



Payé par les Libéraux fédéraux du Manitoba. Pour en savoir plus, signalez le 475-0850 ou écrivez au Comité des Affaires Fédérales, Campbell House, 2-140 Roslyn Rd., Wpg., Man. R3L 0G8

Transport Canada / Transports Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-17

DOSSIER: K 4523

Description des travaux:
Construction d'un congé de raccordement entre la piste 88-26 et la voie de circulation K et instalation d'un vasis sur la piste 08 de l'aéroport de Régina, Régina (Saskatchewan).

Date limite: Le 13 juillet 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et de Régina et Saskatoon (Saskatchewan).

Instructions

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-2105

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canadä

LA DIVISION SCOLAIRE DE PARKLAND

requiert les services

d'un(e) instituteur(trice)

pour débuter le terme d'automne

L'école française de DEBOEN: un(e) principale(e) instituteur(trice) dans une école de deux enseignants. Niveaux de 1 à 6, doit être bilingue.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à l'adresse sous-mentionnée:

Comité de sélection
Division scolaire de PARKLAND
C.P. 100
Shellbrook, Saskatchewan
S0J 2E0

Travaux publics Canada / Public Works Canada

AVIS

Le volume d'eau passant par le Barrage et écluse St. Andrews ("St. Andrew's Lock and Dam") diminue et, par le 29 juin 1984, devrait être assez bas pour mettre en place le barrage de contrôle St. Andrews.

Les propriétaires de propriétés, les propriétaires de bateaux et autres utilisant la Rivière Rouge sont avisés que lorsque le barrage de contrôle St. Andrews à Lockport sera mis en place, le niveau de la rivière en amont de Lockport retournera à son niveau normal d'été. Ceux ayant de l'équipement qui pourrait se faire endommager par l'eau montante sont responsables de voir à leur protection.

R. Zaborniak
Directeur adjoint du projet, Marine

Canadä

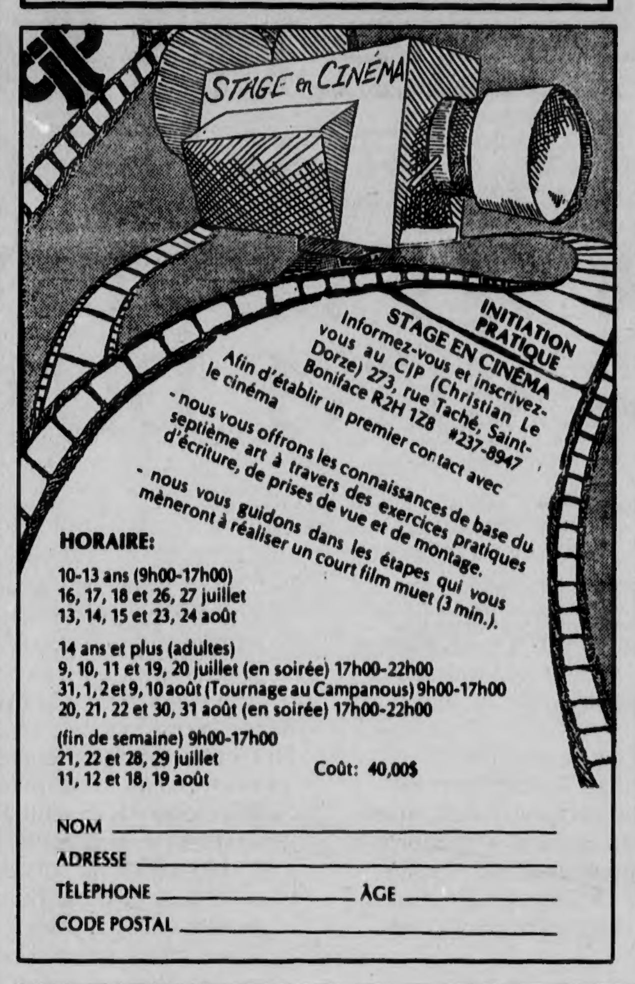
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES ALBERT OUELLETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, contrôleur.

Toute réclamation contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4 le ou avant le 1er août 1984.

DATÉ a Winnipeg, au Manitoba, le 25 juin 1984.

TEFFAINE, Hogue, Teillet & Sharp
Procureurs de la succession



La Broquerie Lumber (1978) Ltd.

C.P. 160, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0

ALLIED HARDWARE

Achetez directement du producteur et économisez



AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél.: 424-5373
424-5361
Winnipeg: 284-2081

Service de Conseiller CLUB 500

Félicitations aux gagnants

1er tirage

Rachel Dacquay, Brandon, Man.	100,00
Mona Peloquin, Saint-Pierre Jolys, Man.	100,00

2ème tirage

M. Louis St. Mars, Winnipeg, Man.	100,00
Lorraine Savois, Winnipeg, Man.	100,00

Tirage final

Ray Gagné, Saint-Pierre Jolys, Man.	1,500,00
Robert Dacquay, Brandon, Man.	500,00
Marc Hutlet, Steinbach, Man.	100,00
Gabrielle St. Hilaire-Mulaire, Saint-Vital, Man.	100,00
Marc Hince, Ile-des-Chênes, Man.	100,00
Annette Desrosiers, Sainte-Anne, Man.	100,00
Sherri Beaudry, Calgary, Alberta	100,00

Merci à tous ceux qui ont aidé pour faire de ce projet un vrai succès!!!

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Faites un placement dans votre localité

Les localités manitobaines sont invitées à soumettre des plans de financement de projets d'utilité durable qui procureront également des emplois aux habitants de la région.

Les administrations locales, les associations culturelles et récréatives, les bandes indiennes et les organismes assurant des services sociaux sont autorisés à présenter des demandes.

Les projets admissibles peuvent inclure des installations récréatives ou touristiques, des bibliothèques ou musées, des casernes de pompiers, des ponts ou d'autres projets utiles à l'ensemble de la population. La date limite de présentation des demandes est le 31 août 1984.

Pour plus de renseignements au sujet du "Manitoba Community Assets Program", adressez-vous au bureau du Ministère des Services de l'emploi et de la Sécurité économique de votre localité.



Pour présenter une demande, découpez et adressez à:
Bureau des Services de l'emploi
401, av. York, bur. 802
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0P8

NOM: ____________
ADRESSE: ____________
CODE POSTAL: ____________

Services de l'emploi et Sécurité économique Manitoba
M. Len Evans, ministre



Le CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) COMMUNAUTAIRE

Fonctions:

- Responsable de l'animation des dossiers "jeunesse" auprès de la clientèle secondaire et universitaire au Manitoba français
- Responsable des secteurs "Développement du leadership" et "Projets d'été" au C.J.P.
- Responsable de représenter les jeunes auprès des organismes locaux et provinciaux dans la mise sur pied de projets et d'activités

Exigences:

- Bonne connaissance du milieu franco-manitobain
- Expérience en planification, organisation et animation d'activités diversifiées
- Facilité à travailler en équipe ainsi qu'avec des bénévoles
- Expérience à gérer du personnel
- Disponibilité d'une automobile

Milieu de travail:

- Saint-Boniface avec tournée périodique dans les régions de la Montagne, la Rouge, la Seine

Salaire: à négocier
Entrée en fonction: le 13 août 1984

Soumettre votre candidature à l'adresse suivante avant le 31 juillet 1984,

Directeur du C.J.P.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8
Tél.: 237-8947







Travaux publics Public Works
Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, CDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, tél.: 949-2372. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

No. 150473 - pour Service correctionnel du Canada
Stony Mountain, Manitoba
Institution de Stony Mountain
Modification d'arrosoir pour le feu

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de constructeurs.

Date limite: le vendredi, 13 juillet 1984

Dépôt: 25,00$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche
d'une personne pour le poste de

directeur général

Principales responsabilités

- planifier et coordonner les programmes et projets du Ccfm selon les orientations du conseil d'administration
- assurer le recrutement et la gestion du personnel
- assureer la gestion des budgets
- assurer le bon fonctionnement du Ccfm

Qualités requises

- un degré universitaire ou l'équivalent en administration
- une parfaite connaissance du français et de l'anglais
- une bonne connaissance de la réalité culturelle franco-manitobaine
- une expérience en gestion et à travailler avec des bénévoles

Salaire

- à négocier

Entrée en fonction

- le 1er septembre 1984

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1984 à

M. René Fontaine, président
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Travaux publics Public Works
Canada Canada

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées portant sur le loyer pour le logement sousmentionné, adressées au Chef, Contrat Police et Administration, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, pièce 201, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403)420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites spécifiées. Les documents soumissionnaires peuvent être obtenus de Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2.

À LOUER

Projet 12-84
Loyer d'une accommodation de bureau
Corporation Postes Canada
Winnipeg, Manitoba

Accommodation de bureau/procédé, comprenant approximativement 992.0 mètres carrés dans un endroit rentable ainsi que quatre (4) lieux de stationnement avec électricité, est demandé à Winnipeg, Manitoba. Afin d'être considérées, les bâtisses doivent fournir des facilités pour les handicapés, climatisation, un lieu de chargement pouvant accommoder quatre camions de 3 tonnes à la fois, des portes de chargement ayant une ouverture d'au moins 1830 mm x 2140 mm, un monte-charge "en ciseaux" ("scissors lift"), et doit être disponible au plus tard le 1er avril 1985, avec un terme étant de cinq ans ainsi qu'une option de cinq ans pour renouvellement. Seules les bâtisses situées dans les alentours suivants seront considérées: l'avenue Corydon au Nord, l'avenue Grant au Sud, le Pembina Highway à l'Est et la rue Stafford à l'Ouest. Le propriétaire sera responsable de toutes taxes, utilités et tous services, avec la Couronne seulement responsable pour le paiement du loyer et d'escalations possibles de taxes de propriétés et coûts opérationnels au cours d'une année fixe.

Date de fermeture: 15h00 (MDST)
le vendredi 20 juillet 1984

Pour renseignements additionnels, contactez:
M. Mel Geres
Chef adjoint, services d'accommodation
Téléphone: (403)420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être soumises sur les formules fournies par le Département et complétées selon les conditions stipulées dans les documents soumissionnaires.

Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI

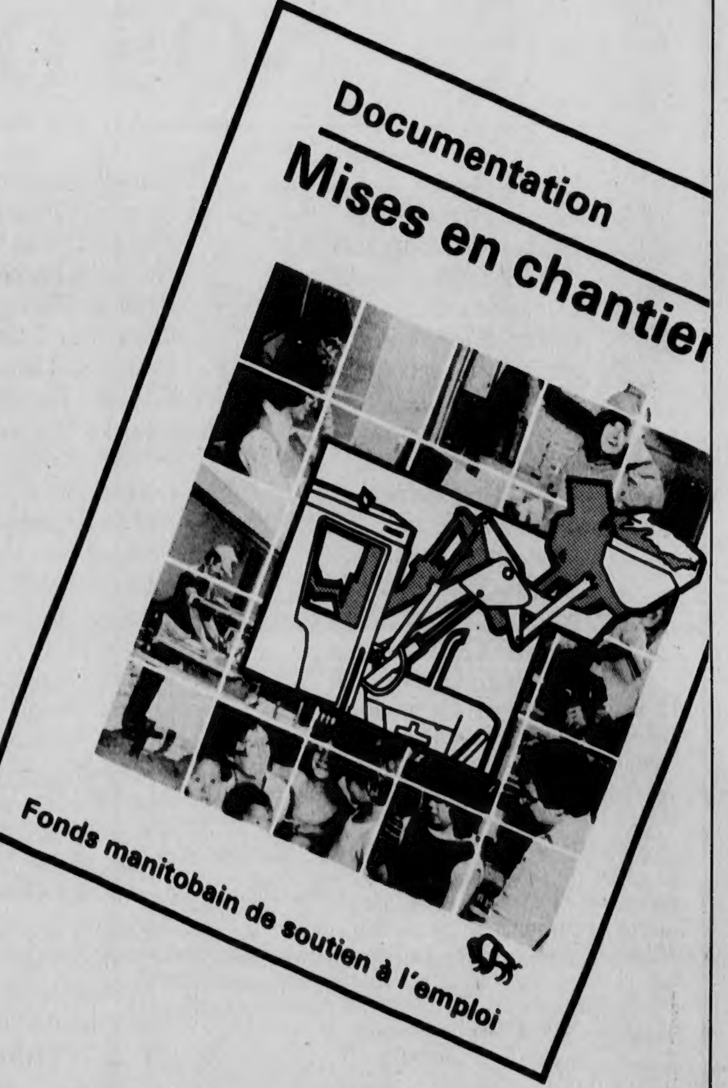
construisons pour l'avenir

Le Fonds manitobain de soutien à l'emploi travaille en collaboration avec les constructeurs et les promoteurs en vue de procurer aux manitobains des logements à prix abordable.

Le programme "Mises en chantier" assure jusqu'à 80 % du financement et consent des prêts hypothécaires non plafonnés au taux de 11,5 % pour des périodes de sept ans afin d'aider l'industrie du bâtiment à augmenter le nombre d'habitations à usage locatif dans la province.

Les propositions seront étudiées pour le centre-ville de Winnipeg et pour toute autre localité à l'extérieur de Winnipeg. Jusqu'à 500 nouveaux logements pourront être construits grâce au programme "Mises en chantier".

Les constructeurs et les promoteurs peuvent obtenir la documentation sur le programme "Mises en chantier" en s'adressant à



Logement Manitoba
287, Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0R9

LOGEMENT MANITOBA
M. John Bucklaschuk, ministre



COLLÈGE LOUIS-RIEL

présente ses

106 diplômés 1984

Ces jeunes nous proviennent des endroits suivants:

57 de Saint-Boniface, 16 de Saint-Vital, 9 de Lorette, 5 de Saint-Norbert, 4 de Winnipeg, 3 chacun de: Saint-Joseph et Laurier, 2 de Saint-Lazare, 1 chacun de : Ile-des-Chênes, McCreary, Saint-Jean Baptiste, Saint-Léon, Sainte-Rose, Saint-Pierre Jolys et Norwood.



NOS DIPLÔMÉS 1984

Lucille Aquin
Janine Arnaud
Nadine Atamanchuk
Julie Bacon
Luc Bédard
Pedro Bédard
Marcel Bérard
Muriel Bérubé
Georges Bisson
Ginette Boulianne
Doris Bourgeois
Christine Bray
Lisa Calvez
Lucille Charrière
Monique Charrière
Michel Chartier
Kenneth Chartrand
Suzanne Comeault
Monique Constant
Marc Courchaine
Gisèle Danais
Jocelyne Danais
Annette Danis
Marc Daudet
Réjean David
Armand Delaurier
Aurèle Delaurier
Bernard Delaquis
Danys Delaquis

Donald Delorme
Jean de Moissac
Nicole Desautels
Nicole Deschênes
Pauline Desorcy
Jean-Paul Desrochers
Monique Desrosiers
Carole Dumesnil
Donald Dupasquier
Norma Dupont
Louise Fiola
Anton Fournier
Padraig Fournier
Claudette Garand
Douglas Garson
Paul Gatin
Claude Gauthier
Lynne Gisiger
Denise Grouette
Garry Hanan
Dianne Himbeault
Vincent Hogue
Omer Huberdeau
Lynne Jamault
André Jolicoeur
Lynne Jamault
André Jolicoeur
Anita Jolicoeur
Camille Laberge

Natalie Labossière
Julie Lagarde
Brigitte Lambert
Sonia Lanctot
Lise La Rochelle
Alain Laurencelle
Chantal Le Dorze
Aline Lemoine
Martial Lesage
Ginette Lussier
Odette Lussier
Daniel Magne
Gérald Maguet
Mona Malo
Wayne Malo
Lucille Molgat
Paul Morin
Roger Mousseau
Guillaume Navet
Michael Osborne
Mario Paradis
Robert Parent
Raymond Patry
Jean-Pierre Perron
Nicole Philippot
Diane Pineau
Liasan Pittoors
Aline Prairie
Sylviane Rave

Louis Rémillard
Monique Renaud
Ghislaine Rioux
Lorraine Rioux
Marie Rivard
Johanne Robert
Marcelle St-Hilaire
Rachel St-Vincent
Charles Sabourin
Louis Sabourin
Ronald Sarrasin
Stephen Sturk
René Tétreault
Dolorès Tétreault
Suzanne Thériault
Guy Trémorin
Jacqueline Vandal
Nadine Vigier
Cathleen Wolensky
Linda Wyrzykowski
Heidi Yetman

Étudiants A.F.S.:

Pedro Sanchez
Irène Silveira
Steen Hansen

Collège Louis-Riel,585, rue St-Jean Baptiste, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 2Y2, (204) 237-8927